

Les Cahiers de recherches criminologiques

CAHIER NO 27

**DES CHEMINEMENTS VERS UN STYLE DE VIE DÉVIANT :
ADOLESCENTS DES CENTRES JEUNESSE ET
DES CENTRES POUR TOXICOMANES**

**Natacha Brunelle
Serge Brochu
Marie-Marthe Cousineau
(1998)**



**LES CAHIERS DE RECHERCHES CRIMINOLOGIQUES
CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE**

Université de Montréal

Case postale 6128, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3J7, Canada
Tél.: 514-343-7065 / Fax.: 514-343-2269
cicc@umontreal.ca / www.cicc.umontreal.ca

DES CHEMINEMENTS VERS UN STYLE DE VIE DÉVIANT:
adolescents des Centres jeunesse et des centres pour toxicomanes

par
Natacha Brunelle
Serge Brochu
et Marie-Marthe Cousineau

Juillet 1998

rapport remis à la
Fondation Cité des Prairies

Centre international de
criminologie comparée
(CICC)

TABLE DES MATIÈRES

	page
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES	iii
INTRODUCTION	1
1. CADRE THÉORIQUE	2
1.1 Cheminement vers un style de vie déviant	3
1.1.1 Le style de vie déviant	3
1.1.2 L'adoption d'un style de vie déviant	6
1.2 Objectifs de la recherche	9
2. MÉTHODOLOGIE	10
2.1 Méthode de recueil de données	10
2.2 Recrutement des répondants	11
2.3 Profil des répondants	15
2.4 Traitement des récits de vie	18
2.5 Limites de l'étude	19
3. ANALYSES	21
3.1 Événements marquants	21
3.2 Significations	24
3.2.1 Délinquance	27
3.2.1.1 Pour le plaisir	27
3.2.1.2 Les groupes de pairs	28
3.2.1.3 La famille	30
3.2.1.4 La victimisation	34
3.2.1.5 La prise en charge par la DPJ	35
3.2.2 Consommation de drogues	37
3.2.2.1 Pour oublier	37
3.2.2.2 Pour le plaisir	39
3.2.2.3 Groupe de pairs	41
3.2.2.4 La famille	43
3.2.2.5 La victimisation	45

3.2.3 Relation drogue-crime	48
3.2.3.1 Une question d'argent	49
3.2.3.2 Consommer pour commettre des délits	56
3.2.3.3 Effet des drogues et violence	57
3.2.3.4 Un lien mitigé	59
3.2.3.5 Un lien variable	61
3.2.3.6 Style de vie déviant	63
CONCLUSION	65
LISTE DES RÉFÉRENCES	69
ANNEXE I	iv
ANNEXE II	ix
ANNEXE III	xii
ANNEXE IV	xiv
ANNEXE V	xvi

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Caractéristiques socio-démographiques des jeunes de l'échantillon17

Tableau II: Âge et provenance des répondantsxv

LISTE DES FIGURES

Figure I: Caractéristiques des événements marquants21

Figure II: Composantes et rôle de la signification27

INTRODUCTION

La déviance manifestée par les adolescents constitue une préoccupation actuelle importante. Une approche traditionnelle dans l'étude de la déviance rencontrée chez les jeunes consiste à identifier les causes ou, plus récemment, les facteurs de risque présents dans leur enfance et adolescence. Ces causes ou facteurs de risque sont généralement des événements que nous considérons malheureux, sans égard au point de vue des jeunes concernés. Pourtant, nous avons tous en tête des exemples de proches qui ont réagi de façon inattendue à certaines situations. Le divorce des parents, par exemple, engendre des réactions différentes d'un jeune à l'autre. Il est dès lors possible que certains l'associent à leur déviance et d'autres non. Nous nous sommes alors demandé pourquoi un certain facteur de risque ne semble pas toujours avoir les effets pernicieux retrouvés dans la littérature? Que se cache-t-il derrière ces événements vécus par les jeunes? Quels éléments manquent-ils à notre compréhension de l'itinéraire déviant des jeunes? Par ce type de questionnements nous avons réalisé la nécessité de conduire une étude selon une approche différente de celle habituellement utilisée afin de faire avancer les connaissances dans le domaine de la déviance juvénile. Plutôt que de placer l'attention sur les événements bruts, voire les facteurs de risque, nous voulons la placer sur les jeunes qui les vivent et, surtout, sur comment ils les vivent.

Menée dans une perspective phénoménologique qui accorde une place de premier plan à l'interprétation que fait l'acteur social des situations et des événements qui le touchent, cette étude vise à recueillir la lecture que font les jeunes de leur itinéraire personnel, afin d'obtenir une meilleure compréhension du cheminement vers un style de vie déviant. De fait, non seulement les événements vécus sont explorés en profondeur, mais aussi leur enchaînement et, surtout, les sentiments et significations que les jeunes leur rattachent et les liens qu'ils perçoivent entre ces diverses situations de vie, qui toutes, à des degrés divers, ont marqué leur existence.

Plus spécifiquement, nous avons choisi de traiter de deux formes de déviance, soit la délinquance et la consommation de drogues², et la relation entre les deux. Dans le cadre de notre étude, ces

² Les termes drogues, substances psychoactives et psychotropes seront utilisés dans ce texte de façon synonyme.

formes de déviance sont considérées comme des manifestations d'un style de vie plus largement déviant.

Nous avons privilégié une méthodologie qualitative en utilisant le récit de vie comme mode de recueil de données. Notre échantillon est constitué de 28 jeunes délinquants et toxicomanes pris en charge dans une institution judiciaire ou de traitement de la toxicomanie.

Notre étude est d'abord originale par sa méthode, le récit de vie n'ayant pas beaucoup été utilisé avec cette population spécifique. De surcroît, le matériel obtenu apporte un éclairage nouveau sur la problématique des jeunes et de la déviance. La section analyse portera d'ailleurs sur la question des événements marquants que les jeunes identifient dans leur histoire et mènera à une discussion sur l'importance de la signification que l'on donne aux événements, et de ses composantes factuelles, temporelles et, surtout, émotionnelles. Ces observations seront illustrées par une analyse plus approfondie des raisons évoquées par les jeunes pour expliquer leur délinquance et leur consommation de drogues. Une analyse des liens drogues-crimes qui apparaissent dans leur histoire et qui façonnent leur style de vie terminera cette section du rapport.

Avant de dévoiler les résultats (partie 3), nous présentons les bases théoriques de la notion de style de vie déviant qui est au coeur de l'objet d'étude (partie 1) et précisons la méthodologie adoptée (partie 2).

1. CADRE THÉORIQUE

Au fil du temps, plusieurs points de vue concernant la nature et l'explication de la déviance ont vu le jour (Lombroso, 1918; Merton, 1938; Parsons, 1951; Durkheim, 1956; Becker, 1963; Matza, 1969; Liska, 1987; Debuyst, 1989; Cusson, 1992; Brochu, 1995a...). Quoi qu'il en soit, il est possible d'affirmer que la déviance constitue un phénomène complexe qui implique une dimension normative, éthique et même culturelle:

En fait, la déviance, dans ses différentes expressions (...) émerge comme comportement dans le jeu complexe des rapports entre individus, groupes et normes institutionnelles, entre la spécificité culturelle de certaines populations et les structures sociales, entre les normes de l'espèce (code génétique) et les codes sociaux. (da Agra, 1986: 364)

C'est dans une perspective essentiellement phénoménologique que Brochu (1995a) a tenté d'intégrer les acquis des différentes recherches sur la déviance en un modèle conceptuel portant plus spécifiquement sur la relation drogue-crime. L'auteur émet l'hypothèse que le lien qui unit ces deux comportements (délinquance et consommation de drogues) réside souvent dans le style de vie adopté. Dans cette optique, la délinquance et la consommation de psychotropes sont perçues comme des manifestations d'un style de vie plus largement déviant qu'adoptent certaines personnes, soit pour parvenir à leurs fins, soit pour donner un sens à leur existence et se définir une identité personnelle.

Dans le prolongement de ces travaux, deux types de comportements, considérés comme des manifestations d'un style de vie déviant, s'inscrivent au coeur de nos préoccupations: 1) l'adoption de comportements délinquants, soit des actes définis comme étant répréhensibles dans la *Loi sur les jeunes contrevenants* (LJC) et, 2) la consommation de substances psychoactives illicites.

1.1 Cheminement vers un style de vie déviant

1.1.1 Le style de vie déviant

Le concept de style de vie déviant émerge d'une réflexion sur la nature et l'explication de la déviance. Afin d'en rendre compte, les différentes conceptions entourant la déviance seront invoquées de façon plus ou moins chronologique.

Tantôt considérée comme l'incarnation du mal, tantôt comme la manifestation d'une pathologie, la déviance en est venue à être considérée comme la violation d'une norme puis comme un construit social. Les auteurs se situant dans une perspective interactionniste (Becker, 1963; Lemert, 1967;

Goffman, 1969) ont fait perdre la connotation moraliste et stigmatisante du concept de déviance. Malgré les débats qui subsistent entre différentes écoles de pensée, le concept de déviance semble encore celui le plus adapté pour regrouper une multitude de comportements qui suscitent une réaction sociale de la part de personnes qui se conforment à la culture dominante. En considérant la déviance comme une expérience subjective qu'il faut tenter de comprendre plutôt que de corriger à tout prix, elle devient un concept englobant dépourvu de jugement moral. C'est dans cette perspective que le terme déviance est utilisé dans cette étude. La déviance désigne alors des comportements qui manifestent un écart vis-à-vis d'une norme instituée par la culture dominante, sur lesquels il faut poser un regard neutre, non-évaluatif.

En outre, les explications de la déviance peuvent être regroupées selon trois grands principes que constituent l'affinité, l'apprentissage, et la signification (Matza, 1969). Selon le principe de l'affinité, les «déviant» présentent des prédispositions particulières, biologiques, psychologiques, ou sociales qui les différencient des non-déviant (Lombroso, 1918; Sheldon, 1949; Alterman, 1988). Le principe de l'apprentissage propose plutôt que la déviance est apprise à travers l'influence de pairs déviant sur soi (Cohen, 1955; Hundleby et Mercer, 1987; Tolone et Tieman, 1990). L'affinité et l'apprentissage sont des principes essentiellement déterministes qui laissent peu de place à la volonté propre d'une personne, à ses capacités de raisonnement et de contrôle. Par conséquent, un troisième principe, basé sur la signification, a surgit avec la phénoménologie (Husserl, 1950; Natanson, 1968; Schutz, 1987). Dans cette perspective, le délinquant est perçu comme un acteur social qui accorde un sens aux événements qu'il vit à partir de son expérience personnelle, de ses interactions avec autrui, et de ses conditions de vie, et qui organise son existence en fonction de la signification qu'il confère à ces événements (Blumer, 1969; Debuyst, 1989; Cormier, 1993). Le concept de style de vie déviant a été conçu dans cet ordre d'idées.

Plus spécifiquement, le concept de style de vie déviant a été élaboré dans le cadre de l'étude de la relation drogue-crime. Une certaine évolution, qui procède d'une logique simpliste à une vision plus intégrative, quant aux types d'explications apportés à cette relation est observable. Les modèles causaux qui sous-entendent que la consommation de psychotropes cause la délinquance ou l'inverse (Ball et al., 1983; Goldstein, 1987; Miller, 1991) apportent un regard réductionniste sur la relation

drogue-crime en ne s'appliquant qu'à certaines personnes et à certains moments. Les modèles psychosociaux comme celui sur le syndrome général de déviance (Donovan et al., 1988), tout en s'éloignant d'une logique causale linéaire restent dans une logique déterministe qui ne prend pas en considération le rôle de l'acteur social.

Brochu (1995b) a tenté d'intégrer les acquis de ces différentes conceptions de la relation drogue-crime en un seul modèle explicatif qui, cette fois, se situe dans une perspective phénoménologique qui laisse place à la notion d'acteur social et qui a donné lieu au concept de style de vie déviant. Ce concept de style de vie déviant tient compte des expériences d'échec et de rejet (familiale, scolaire, économique, ethnique...) perçues, de l'estime de soi ainsi acquise ou non, des croyances qui en découlent et des significations attribuées aux expériences vécues (Kaplan, 1995). La notion de style de vie porte également attention au contexte situationnel de l'agir tel l'absence d'activités sociales structurées ou de figures d'autorité (Kaplan, 1995; Osgood et al., 1996). Elle présente donc l'avantage de tenir compte de la perspective de l'acteur social de même que de son contexte de vie. Ce style de vie n'est pas caractérisé par une fixité temporelle, mais par une évolution à travers une trajectoire personnelle d'adaptation à la réalité perçue.

Le style de vie déviant organise l'identité de la personne autour de comportements d'échec face aux attentes sociales de la culture dominante (Becker, 1963; Dembo et al., 1994; Kaplan, 1995). Il représente donc un construit qui définit une tendance à adopter des comportements plus ou moins socialement condamnés, et à opter pour la non-conformité aux règles de la culture dominante dans le but de parvenir à ses fins, de donner un sens à son existence et de se définir une identité personnelle. Cette tendance se manifeste cependant avec plus ou moins de force selon les individus, leur contexte de vie et leur cheminement.

On retiendra donc que le concept de style de vie déviant s'inscrit dans un cadre essentiellement phénoménologique qui correspond à la perspective adoptée dans cette étude. D'abord, il procure un regard holistique et progressif sur le phénomène de la déviance. Aussi, il considère la personne comme un acteur social qui organise sa vie en fonction de ce qu'il est, de ce qu'il vit, de ce qu'il ressent, de comment il interprète les situations auxquelles il est confronté, et des conditions

biopsychosociales dans lesquelles il se trouve. Pour bien rendre compte de la réalité, il devient alors nécessaire de se référer à un modèle qui redonne la parole à l'individu et qui tient compte de l'enchaînement des événements de sa vie à travers le temps (Becker, 1963; Faupel, 1991; Brunelle et al., 1997a). Cette trajectoire empruntée par la personne, cette organisation intime de ses expériences en un agencement significatif forgeront graduellement son identité, sa façon de se comporter... son style de vie.

Essentiellement, il convient de dire que le concept de style de vie déviant en est un qui tient compte de la complexité du phénomène de la déviance, de l'interaction entre ses composantes temporelles, contextuelles et individuelles, et de l'apport central de la signification personnelle assignée à ces diverses composantes.

1.1.2 L'adoption d'un style de vie déviant

Les premiers comportements déviants sont souvent observés au cours de l'adolescence et même de la pré-adolescence, et une certaine constance de l'implication déviante y est souvent déjà présente (Fréchette et Leblanc, 1987; Fagan et al., 1990; Normand et Brochu, 1993; Dembo et al., 1994). Plusieurs adolescents commettent des délits et consomment des drogues de façon plus ou moins régulière (Fréchette et Leblanc, 1987; Brochu, 1995a). L'adolescence correspond donc, généralement, à la période d'engagement dans un style de vie déviant. C'est au cours de cette période critique du développement de la personne que l'identité se forge à travers de nombreuses expérimentations et qu'un style de vie se forme graduellement à partir de l'expérience personnelle de chacun. Or, la nature de l'expérience personnelle est différente d'un jeune à l'autre. Elle peut différer en plusieurs points: les événements spécifiques vécus, l'enchaînement ou la chronologie de ces événements, les sentiments qu'ils provoquent et l'interprétation ou la signification que les jeunes accordent à chacun de ces événements vécus et à leur enchaînement (Brunelle et al., 1997a). Pour arriver à mieux comprendre le cheminement vers un style de vie déviant, il faut donc s'intéresser à la perception qu'ont les jeunes de leurs propres expériences d'enfants et d'adolescents, plus particulièrement de leur implication délinquante et de leur consommation de drogues.

Plusieurs études sur les facteurs de risque et de protection ont apporté une certaine compréhension des éléments en cause dans l'adoption de comportements déviants par les adolescents (voir Hawkins et al. (1992) pour une recension d'écrits sur le sujet). Ces études nous apprennent par exemple que la négligence parentale, l'inadaptation scolaire, l'expérience de victimisation(s) ou encore l'attachement à des pairs déviants sont des facteurs qui permettent de prédire une éventuelle implication dans la délinquance ou la consommation de drogues. Quoique très révélatrices, ces études, conduites dans une perspective relativement déterministe, permettent généralement de recueillir du matériel factuel qui limite la compréhension du phénomène en ne considérant pas les jeunes comme des acteurs sociaux qui participent à leur destinée.

En revanche, des études plus phénoménologiques, comme celle de Debuyst (1989) sur la délinquance, celle de Cormier (1993) sur la toxicomanie, et celle de Brochu (1995a) sur la relation drogue-crime nous permettent de comprendre la déviance selon une perspective d'acteur social.

Debuyst (1989) propose de voir le délinquant en tant qu'acteur social situé, c'est-à-dire comme sujet capable d'initiative, de créativité, de rationalité, de réaction. Pirès et Digneffe (1992: 22) ajoutent au sujet de cette conception du délinquant:

L'être humain, y compris l'infracteur, est ici un acteur situé dans la mesure où il est porteur d'un point de vue propre qui dépend de la position qu'il occupe dans le cadre social, de l'histoire qui a été sienne et des projets autour desquels son activité s'organise.

Le délinquant étant considéré comme un acteur social situé, sa délinquance doit être interprétée à partir de son point de vue puisqu'il oriente ses choix et façonne son style de vie. Nous constatons que peu d'études permettent de montrer cette importance de la vision de l'acteur social pour la compréhension de son implication délinquante, en particulier, pour ce qui est des jeunes.

En ce qui concerne la toxicomanie, Cormier (1993: 2) explique qu'elle représente, pour la personne, sa technique d'adaptation privilégiée:

C'est que la toxicomanie représente avant tout pour la personne une solution à son contexte existentiel... C'est le style de vie de la personne par lequel elle exprime, dans tous les

éléments qui constituent sa vie, la solution apportée à sa propre existence. C'est alors une part de déterminisme, une part d'interprétation individuelle, une part de préférence et de choix.

Dans cette perspective, la personne toxicomane participe à son itinéraire, elle n'est pas perçue comme une victime d'un produit psychoactif ou d'un contexte de vie qui lui est imposé, elle interagit avec son environnement personnel et social et elle organise sa vie en fonction de son point de vue. Ce regard sur la toxicomanie ne nous permet pas de comprendre la réalité plus spécifique des adolescents, en particulier ceux qui ne deviennent pas dépendants d'une drogue ou toxicomanes, ni de jeter un regard plus global sur l'ensemble du style de vie déviant des adolescents, en particulier sur l'adoption de ce style de vie.

De son côté, nous l'avons vu précédemment, le modèle intégratif de la relation drogue-crime que Brochu (1995a) a développé permet de jeter un regard phénoménologique plus global sur le style de vie déviant. Ce modèle découle d'une analyse des écrits scientifiques sur la relation drogue-crime. Or, la plupart des études conduites à ce sujet portent sur des populations masculines adultes, ou encore, lorsqu'elles portent sur des populations juvéniles, elles sont généralement conduites avec une logique déterministe (études sur les facteurs de risque par exemple) qui ne laisse pas de place à la notion d'acteur social.

Nous nous proposons d'apporter un regard nouveau ou plus en profondeur sur la problématique de la déviance chez les jeunes en adoptant, pour notre part, une perspective phénoménologique. Pour une fois, nous voulons laisser les jeunes exprimer eux-mêmes ce qu'ils associent à leur délinquance et à leur consommation de drogues, expliquer leur adoption d'un style de vie déviant.

1.2 Objectifs de la recherche

Tel qu'annoncé précédemment, la présente étude présente ceci de particulier qu'elle s'intéresse aux processus menant à l'adoption d'un style de vie déviant, plus spécifiquement manifesté par les comportements de délinquance et de consommation de drogues, sous un angle phénoménologique (Schutz, 1987). Une place de premier plan est accordée à l'interprétation que fait l'acteur social des situations et événements qui le touchent ainsi qu'aux sentiments qui l'animent. **Cette étude vise à recueillir la lecture que font les jeunes de leur itinéraire personnel, de leur propre expérience, de l'histoire de leur vie, afin d'obtenir une meilleure compréhension du cheminement vers un style de vie déviant.** La vision de l'acteur est ici privilégiée (Debuyst, 1989), considérant qu'elle seule peut nous permettre de mieux comprendre son cheminement.

Les objectifs spécifiques de la recherche portent sur la compréhension de l'histoire de vie des jeunes en termes: des événements qu'ils ont vécus, de leur enchaînement chronologique, de la signification et des sentiments que les jeunes leur rattachent, ainsi que des liens qu'ils perçoivent entre ces divers événements vécus qui ont tous, à des degrés divers, marqué leur vie. Nous cherchons ainsi à faire ressortir l'interprétation des jeunes face à leur adoption de comportements délinquants et d'usage de substances psychoactives. Mettre à jour la perception qu'ont les jeunes du lien qui s'opère entre leur délinquance et leur consommation de drogues constitue un objectif plus précis de notre démarche. En somme, nous voulons cerner le point de vue des jeunes sur leur itinéraire déviant et sur ce qui a influencé leur trajectoire, à travers une analyse de leur délinquance, de leur consommation de drogue et de la relation drogue-crime qui apparaît dans leur histoire.

2. MÉTHODOLOGIE

Pour obtenir les résultats escomptés, la méthode de recherche qualitative a été privilégiée. Celle-ci permet une compréhension de la spécificité et de la complexité des processus en jeu en fournissant un point de vue de l'intérieur des phénomènes (Groulx, 1997; Pirès, 1997a). Cette méthode permet d'accéder à l'expérience vécue par les acteurs sociaux, aux significations qu'ils accordent à celle-ci, et au sens de leurs actions (Deslauriers et Kérésit, 1997). Plus précisément, le récit de vie a été choisi comme mode de cueillette de données.

2.1 Méthode de recueil de données

Le récit de vie (Desmarais et Grell, 1986) est un type d'entretien qualitatif qui procure: «la vision personnelle de la vie et des événements que l'individu possède et qu'il a développée.» (Mayer et Ouellet, 1991: 455). Ce type d'entretien permet de mettre à jour le point de vue des acteurs sociaux et d'en tenir compte pour comprendre et interpréter leur réalité. De plus, le récit de vie permet de recueillir l'itinéraire ou la trajectoire du répondant et, donc, de retracer l'enchaînement chronologique des événements vécus, ce qui constitue un intérêt majeur dans le cadre de cette étude. Enfin, le récit de vie permet d'obtenir du matériel autre que factuel tel que le sens, les significations et les sentiments entourant certains événements (Houle, 1997). Plus particulièrement, De Robertis et Pascal (1987) mentionnent que ce type d'entretien qualitatif fournit une compréhension des processus d'engagement dans la déviance³ ce qui constitue l'intérêt principal de notre démarche de recherche.

De façon plus concrète, à partir d'une consigne de départ ouverte, cette méthode laisse librement la parole au répondant, et permet que celui-ci devienne le meneur de jeu de l'entretien, l'intervieweur n'étant là en quelque sorte que pour encourager le répondant à poursuivre son récit spontané à l'aide de relances de type explicatif, de type miroir (amener à approfondir), ou de type temporel (pour situer les événements vécus dans le temps).

³ Plus précisément, les auteurs utilisent les termes exclusion et marginalisation.

La consigne de départ utilisée dans cette étude était formulée ainsi⁴:

J'aimerais que tu considères que je représente ton journal intime. Alors, dans tes propres termes et selon ce que tu penses, racontes-moi ta vie jusqu'à aujourd'hui, comme si tu traçais ton itinéraire, en incluant toutes les dimensions de ta vie: famille, amis, école, drogue, délinquance..., les événements que tu as vécus et surtout comment tu les as vécus.

Cette consigne était bien comprise par la plupart des jeunes qui accrochaient surtout à l'idée du journal intime. Quelques répondants ont manifesté le désir que l'entrevue soit plus directive au début mais ils ont vite enchaîné leur récit de façon spontanée.

2.2 Recrutement des répondants

Cherchant à comprendre les processus qui mènent certains jeunes à s'engager dans un style de vie déviant, et plus particulièrement dans la délinquance et/ou la consommation de drogues, nous avons dans un premier temps établi que les jeunes qui allaient être rencontrés devraient être des jeunes connus pour leur implication délinquante ou pour leur usage de substances psychoactives. Pour faciliter l'échantillonnage, nous avons décidé de rencontrer des jeunes délinquants et/ou usagers de drogues qui sont pris en charge dans une institution judiciaire ou de traitement de la toxicomanie, ce qui les rendait plus facilement accessibles. Les Centres jeunesse de Montréal ont d'abord été sollicités, principalement les centres Cité des Prairies et Mont St-Antoine⁵ parce qu'ils accueillent des jeunes délinquants sur ordonnance de la Cour, soit en garde ouverte ou en garde fermée. Des ententes ont été prises à cet effet avec la Direction de la recherche et du développement des Centres jeunesse de Montréal. En vertu de ces ententes, certains chefs d'unité ont été contactés et ils ont reçu les documents explicatifs nécessaires au recrutement des jeunes répondant à nos critères de sélection. Cette documentation comprenait les grandes lignes de la méthode (période de

⁴ Cette consigne a obtenu les meilleurs résultats lors de la pré-expérimentation et elle a donc été adoptée pour les entrevues suivantes.

⁵ Puisque les Centres jeunesse de Montréal font affaire avec les Centres jeunesse de Laval pour ce qui est des jeunes contrevenantes, ces dernières ont été rencontrées aux centres Notre-Dame de Laval et Cartier.

recrutement, critères d'échantillonnage, type d'entrevue, durée, enregistrement, confidentialité, rémunération) et les besoins de l'intervieweuse (voir copies en annexe I). Les chefs d'unité en question ont à leur tour assigné un de leurs intervenants au recrutement pour cette étude.

Afin de rencontrer des jeunes toxicomanes, deux centres de traitement pour la toxicomanie, soient le Centre Dollard Cormier - secteur jeunesse (anciennement Alternatives-jeunesse) et la Maison Jean Lapointe - secteur jeunesse, ont aussi servi de lieux de recrutement. Une entente a été prise avec le directeur des services professionnels et le coordonnateur de chacun de ces deux établissements qui ont disposé de la même documentation qui a été fournie aux centres jeunesse (voir annexe I). Certains intervenants ont alors été désignés pour recruter des candidats pour l'étude à travers leur propre «case load».

Dans chacun des lieux de recrutement, des jeunes des deux sexes ont été recrutés. Étant donné que des différences notables ont maintes fois été observées entre les garçons et les filles sur les plans de leur délinquance et de leur consommation de drogues (Binion, 1982; Covington, 1985; Fréchette et Leblanc, 1987; Brochu, 1995a), et que les filles ou les femmes sont trop souvent exclues des études sur la déviance, il paraissait intéressant de rencontrer des jeunes des deux sexes afin de procurer une compréhension plus globale du cheminement vers un style de vie déviant.

Quatre critères d'échantillonnage étaient communs pour tous les jeunes recrutés, garçons et filles:

- ils devaient être volontaires et donc fournir un consentement éclairé à participer à l'étude, sans craindre de représailles de quelque forme que ce soit s'ils refusaient. Les participants devaient signer une feuille de consentement (voir annexe II) qui leur offrait l'opportunité de se retirer de l'étude à tous moments;
- ils devaient tous être âgés de 16, 17 ou 18 ans. Puisque la méthode de collecte de données privilégiée est celle du récit de vie, il paraissait plus prudent de choisir d'effectuer des entrevues avec les plus âgés des mineurs. Nous considérons en effet que ces derniers possèdent une conscience de leur propre expérience ou une capacité d'auto-réflexion que

les plus jeunes n'ont peut-être pas encore acquis. De plus, l'histoire de vie des plus jeunes, nécessairement plus courte que celle des plus âgés, ne fournirait peut-être pas suffisamment de matériel d'analyse;

- ils devaient tous être québécois d'origine, c'est-à-dire être nés au Québec et avoir des parents aussi nés au Québec et de descendance québécoise. Prenant déjà en compte la variable sexe dans la constitution de l'échantillon, et considérant que l'origine ethnique constitue une variable très importante mais aussi fort complexe, il devenait périlleux de l'inclure dans la présente étude. Le rôle de l'ethnie nous paraissait fort difficile à cerner sans une connaissance approfondie des divers schèmes culturels, des processus d'adaptation des différentes ethnies, ou encore de l'histoire de l'immigration au Québec. Cette décision devait faciliter l'atteinte du critère méthodologique de diversification interne en évitant un trop grand contraste dans l'échantillon et en permettant d'atteindre une saturation du matériel d'analyse;
- la langue d'origine des jeunes sollicités devait être le français. Nous considérons qu'au Québec, l'appartenance à une culture francophone pouvait présenter des dimensions culturelles différentes de l'appartenance à une culture anglophone, par exemple. De plus, ce critère devait faciliter l'analyse des entrevues, le français étant la langue d'origine de l'intervieweur.

Par ailleurs, tous les jeunes recrutés dans les Centres jeunesse de Montréal devaient y séjourner en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* (LJC), non pas être l'objet d'un placement issu de la Direction de la protection de la jeunesse⁶.

De leur côté, les jeunes rencontrés dans les Centres pour jeunes toxicomanes ne devaient pas purger une sentence de mise sous garde dans un Centre jeunesse au moment de l'entrevue. De cette façon, une certaine hétérogénéité ou diversité à l'intérieur de l'échantillon était assurée.

⁶ Il est possible que quelques jeunes rencontrés aient été l'objet d'un double placement (LJC et *Loi de la protection de la jeunesse* (LPJ)) au moment de l'entrevue.

Enfin, en ce qui concerne la taille de l'échantillon, le principe «qualitatif» adopté fût celui de la saturation empirique (Pirès, 1997b). Ainsi, afin d'atteindre une certaine représentation de la réalité, la collecte des données devait prendre fin au moment où les entrevues n'apporteraient plus d'idées nouvelles, c'est-à-dire lorsque les informations deviendraient répétitives ou redondantes (Mayer et Ouellet, 1991) et que le matériel nouveau relèverait davantage de l'anecdotique.

Les personnes responsables du recrutement dans les institutions ou organismes concernés (chefs d'unité, intervenants,...) devaient d'abord vérifier quels étaient les jeunes qui correspondaient aux critères de sélection leur ayant été communiqués. Ensuite, les recruteurs devaient approcher les jeunes éligibles, leur fournir les renseignements sur la recherche dont ils disposaient (voir annexe I) et leur demander s'ils voulaient rencontrer l'intervieweuse, tout en leur spécifiant que leur participation serait anonyme et confidentielle⁷, malgré l'enregistrement de l'entrevue, et qu'ils obtiendraient un montant de 10\$ s'ils participaient à l'étude⁸. La plupart des recruteurs ont simplement dit aux jeunes qu'il s'agissait d'une recherche sur les jeunes tenue dans le cadre d'un doctorat à l'Université de Montréal, qu'une seule entrevue d'une durée maximale de deux heures était prévue, au cours de laquelle ils devraient raconter leur vie sous la forme d'une histoire, leur histoire.⁹ La grande majorité des jeunes approchés ont accepté de participer à l'étude¹⁰.

⁷ Lors de la rencontre, une feuille de consentement assurant la confidentialité et l'anonymat devait être signée par le répondant (voir annexe II) et il pouvait en conserver une copie.

⁸ Les jeunes devaient signer un reçu à cet effet. Un intervenant devait servir de témoin en apposant aussi sa signature sur le reçu (voir annexe III). Par mesure de sécurité, certains chefs d'unité des Centres jeunesse de Montréal ont exigé que le 10\$ soit remis à un intervenant pour qu'il le range dans le compte personnel du jeune, évitant ainsi que ce dernier dispose d'argent à l'intérieur de l'unité. La même procédure de reçu était alors appliquée.

⁹ Au cours de la deuxième phase de collecte de données (suivant la pré-expérimentation), l'intervieweuse a pu recruter elle-même, avec l'aide d'un intervenant, les jeunes éligibles dans les unités sollicités au centre Cité des Prairies.

¹⁰ Puisqu'il y avait plusieurs intermédiaires entre les jeunes et l'intervieweuse, il est difficile d'établir le taux de participation exact.

La réalisation du terrain s'est déroulée en deux temps. D'abord, une pré-expérimentation a eu lieu entre octobre 1995 et février 1996, au cours de laquelle 15 entrevues ont été effectuées avec des jeunes pris en charge pour leur délinquance ou leur consommation de drogues. La pré-expérimentation a permis d'adapter la méthode à cette population spécifique, de raffiner la technique d'entrevue et, surtout, elle a permis de constater que du matériel très pertinent et intéressant ressort de l'analyse du récit de vie de ces adolescents (Brunelle et al., 1997a et b). Dans un deuxième temps, 18 nouvelles entrevues ont été menées entre juin et octobre 1997.

2.3 Profil des répondants

D'abord, il importe de mentionner que les cinq premières entrevues de la pré-expérimentation ont été exclues de l'échantillon final puisqu'elles ont surtout servi à tester la méthode auprès des jeunes pris en charge. L'échantillon final est ainsi constitué de 28 adolescents (voir tableau II, annexe IV pour la provenance et l'âge de chacun des répondants).

En tout, 18 jeunes de l'échantillon ont été recrutés dans les centres jeunesse sollicités. Au moment de l'entrevue, ces adolescents séjournaient en centre d'accueil en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* (LJC), ce qui signifie qu'ils avaient été condamnés pour au moins un délit criminel et qu'ils étaient soumis à une ordonnance de mise sous garde. La moitié d'entre eux n'en étaient pas à leur premier placement en vertu de la LJC. De plus, une dizaine avaient déjà fait l'objet d'un placement en vertu de la *Loi de la protection de la jeunesse* (LPJ). La durée totale moyenne du séjour courant en centre d'accueil était de 11 mois¹¹. Des délits de nature violente tels des voies de fait (n=9) et des vols qualifiés (n=5) étaient à l'origine de la dernière sentence imposée à la majorité de ces jeunes¹². Toutefois, de façon plus générale, leur implication délinquante était de nature

¹¹ Cette information n'était pas toujours précise ou claire pour les jeunes. Le calcul est basé sur l'information portant sur 16 jeunes pour qui il n'y avait pas de confusion quant à la durée de leur placement actuel.

¹² Puisque la plupart des sentences s'appliquent à plus d'une charge criminelle, ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

lucrative puisqu'ils ont surtout commis des vols (à l'étalage, de vélos, de sacs, d'autos,...) (n= 18) et vendu de la drogue (n= 11). Tous disent avoir déjà consommé au moins un type de drogue autre que l'alcool: du cannabis (n=17), des hallucinogènes (n=16), de la cocaïne (n=12), de l'héroïne (n=5), ou autre (n=3)¹³.

Dix autres adolescents de l'échantillon ont été recrutés dans deux centres pour jeunes toxicomanes. Six en étaient à leur premier traitement. Les dix jeunes suivaient ce traitement relativement à des problèmes de dépendance à une ou plusieurs drogues: au cannabis (n=10), aux hallucinogènes (n=10), à la cocaïne (n=6), à l'alcool (n=1), ou à d'autres drogues (n=5)¹⁴. Tous ont rapporté avoir déjà commis au moins un délit (majoritairement des vols simples (n= 7) et de la vente de drogue (n= 5)), et deux avaient déjà fait l'objet de placements en vertu de la LPJ.

Voyons maintenant quelles sont les caractéristiques socio-démographiques de ces jeunes (voir tableau I). D'abord, 10 filles et 18 garçons âgés de 16 (n= 11), 17 (n=13) et 18 ans (n= 4) ont été rencontrés.

La grande majorité de ces jeunes proviennent d'une famille dont les parents sont séparés ou divorcés (n= 23). La plupart des répondants ont au moins un frère et une soeur (n= 12) bien qu'il y ait quatre enfants uniques dans l'ensemble de l'échantillon.

¹³ Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

¹⁴ Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

Tableau I: Caractéristiques socio-démographiques des jeunes de l'échantillon

CARACTÉRISTIQUES	NOMBRE
échantillon total	28
sexe: - filles - garçons	10 18
âge: - 16 ans - 17 ans - 18 ans - moyenne	11 13 4 16,8
type de famille: - famille nucléaire - parents séparés ou divorcés - mort d'un parent	5 23 0
fratrie: - enfant unique - un frère ou + - une soeur ou + - un frère et une soeur ou +	4 6 6 12
dernière année de scolarité complétée: - 6ième année ou moins - secondaire 1 ou 2 - secondaire 3 ou 4 - secondaire 5	7 11 9 1
emploi: - a déjà occupé un emploi rémunéré - n'a jamais occupé d'emploi rémunéré	23 5
occupation de la mère: - col bleu - col blanc - sans emploi	8 7 13
occupation du père: - col bleu - col blanc - sans emploi	15 5 8

Sur les 28 jeunes rencontrés, plus de la moitié (n= 18) possédaient un secondaire II ou moins de scolarité. Plusieurs jeunes suivaient une formation scolaire dans l'institution qui les accueillait au moment où les entrevues se sont déroulées. Toutefois, il est clair que la plupart avaient du retard

à rattraper. Plusieurs ont déjà occupé un emploi à temps partiel (n= 25) mais, dans tous les cas, leur situation d'emploi était très instable.

Pour plusieurs d'entre eux, le père ou la mère était sans emploi (n= 8; n= 13). La majorité des pères et des mères qui travaillaient occupaient un emploi de col bleu (paysagiste, camionneur, chauffeur de taxi, agriculteur, couturière, cuisinière, commis, entretien ménager, concierge...).

2.4 Traitement des récits de vie

L'analyse phénoménologique doit faire appel à une quelconque forme de réduction du matériel pour mettre à jour les significations qu'elle recherche (Giorgi, 1997). Dans le cadre de cette étude, l'analyse thématique (Ghiglione et Matalon, 1978) a été utilisée comme méthode principale de réduction du matériel, tout au long de la collecte des données et ultérieurement. Au-delà de l'analyse thématique, une grille d'analyse moins traditionnelle et tout à fait pertinente est ressortie de la pré-expérimentation (Brunelle et al., 1997a). La séquence chronologique des événements vécus, les sentiments qu'ils ont provoqués chez les jeunes, ainsi que le sens et la signification que ceux-ci leur accordent composent cette grille d'analyse. Une attention toute particulière est aussi portée à la structure du discours tenu par les jeunes. En particulier, ce dernier objet d'analyse réfère à l'identification par les jeunes d'un événement marquant de leur histoire qui constitue un point tournant dans leur cheminement vers un style de vie déviant. Cette grille d'analyse a été adoptée à partir d'un procédé plus traditionnel en recherche qualitative, soit l'analyse verticale et transversale du matériel obtenu.

D'abord, une analyse de chacune des entrevues a eu lieu (analyse verticale) à partir d'un processus de lectures répétées des verbatims (transcription des entrevues), des fiches signalétiques (données socio-démographiques,... voir annexe V), et des notes préliminaires. Un résumé-synthèse a été rédigé pour quinze entrevues. Les thèmes abordés par les jeunes, mais aussi la séquence chronologique des événements de leur vie, l'interprétation, le sens et les sentiments entourant ces événements et les points tournants de leur histoire y apparaissent. Des citations clefs ont aussi été

identifiées. Une telle démarche a permis de découvrir des unités de signification, d'élaborer des catégories conceptuelles et de les détailler. Chaque entrevue a été codifiée en fonction de ces catégories conceptuelles pour ensuite être traitée à l'aide du logiciel de traitement des données qualitatives NUD.IST¹⁵ dont il sera question dans la prochaine section.

Un deuxième niveau d'analyse a consisté en une comparaison des entrevues entre elles (analyse horizontale ou transversale). Ainsi, des thèmes récurrents ont pu être identifiés. De plus, des tendances ont pu être observées concernant les diverses séquences chronologiques tracées par les jeunes, les sentiments et les significations qu'ils accordent aux différents événements de leur vie, et la structure du discours qu'ils tiennent. La recherche de points de convergence et de divergence a guidé l'analyse transversale du matériel (Giorgi, 1997).

2.5 Limites de l'étude

D'abord, nous croyons que les résultats de notre étude ne reflètent certes pas la réalité de tous les jeunes délinquants et ou usagers de drogues illicites. Notre échantillon étant composé de jeunes pris en charge par une institution judiciaire ou de traitement de la toxicomanie, il ne représente pas nécessairement les jeunes délinquants ou consommateurs de drogues qui n'ont jamais été pris en charge par de telles institutions. Le critère de prise en charge devait seulement faciliter notre échantillonnage, puisque les jeunes en centres d'accueil ou en centres de traitement de la toxicomanie sont plus facilement accessibles. Ceci dit, cette décision méthodologique n'invalide absolument pas les résultats obtenus, elle ne fait que circonscrire leur interprétation.

Par ailleurs, pour obtenir un regard encore plus complet sur le cheminement vers un style de vie déviant, il faudrait aussi recueillir le récit de vie de jeunes qui ne se sont jamais engagés dans un style de vie déviant. Ainsi, nous pourrions comprendre ce qui distingue leur itinéraire de celui des jeunes délinquants et toxicomanes. Ce type d'information serait d'autant pertinent que nous savons

¹⁵ NUD.IST constitue une abréviation de «Non-numerical Unstructured Data Indexing Searching and Theorizing».

que deux jeunes présentant les mêmes caractéristiques et ayant vécu sensiblement les mêmes situations de vie n'empruntent pas nécessairement le même chemin. Les questions suivantes seraient alors éclairées: si on regarde deux jeunes qui présentent les mêmes facteurs de risque et de protection (pour employer les termes actuels en recherche), comment expliquer que l'un s'engage dans un style de vie déviant et l'autre non? Pourquoi des jeunes ayant vécu des événements en tous points semblables n'empruntent pas tous le même chemin, certains s'engageant dans un style de vie déviant et d'autres non? Il s'avérerait donc utile, dans une nouvelle démarche de recherche, de rencontrer aussi des jeunes qui ne consomment pas de drogues illégales et qui ne s'adonnent pas à la délinquance¹⁶. Encore une fois, cette limite de notre étude n'invalide en aucun cas les résultats que nous avons obtenus. Il s'agit simplement d'une autre piste de recherche intéressante.

¹⁶ Cette question sera explorée dans le cadre de la thèse de doctorat de Natacha Brunelle mais ne faisait pas l'objet de la subvention Bruno M. Cormier qui donne lieu à ce rapport de recherche.

3. ANALYSES

3.1 Événements marquants

Des résultats préliminaires, provenant de la pré-expérimentation de l'étude, nous ont montré que le discours des jeunes se structure autour d'un événement marquant qui constitue souvent un point tournant dans leur cheminement vers un style de vie déviant (Brunelle et al., 1997a et b). Les jeunes répondants structurent leur récit de vie autour de cet événement qui constitue aussi un repère temporel dans leur discours, tout se déroulant avant ou après ce point tournant de leur histoire.

Figure I: Caractéristiques des événements marquants

Événements marquants:	- nature
	- moment
	- sentiments

L'impact de ces événements dépend de leur nature mais aussi du moment où ils surviennent et, surtout, de l'interprétation qu'en font les jeunes. Cette interprétation rallie à la fois des sentiments et des liens avec d'autres situations vécues.

D'abord, la nature des événements vécus joue, de toute évidence, un rôle quant à l'impact de ces événements sur l'itinéraire des jeunes. Par exemple, la victimisation a bien souvent une influence plus marquée sur la trajectoire des jeunes qu'une hospitalisation pour un problème de santé physique ou même un conflit amoureux.

Au-delà de cette évidence factuelle, la connaissance du moment où surviennent les événements est indispensable pour la compréhension de l'itinéraire des jeunes. Il est important de s'intéresser à la séquence chronologique des événements vécus. Par exemple, une situation X est survenue après

quel événement et avant quel autre? Quel âge avait le jeune? S'agissait-il d'une période où se sont déroulés plusieurs événements qu'il a interprétés négativement? En un mot, la séquence chronologique des événements marque leur déroulement et, très certainement, précise leur signification pour les jeunes qui les vivent dans cet ordre.

De fait, les événements s'enchaînent les uns aux autres et, pour un certain nombre d'entre eux, une antériorité est décelable. Ils ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils doivent être replacés dans une séquence temporelle chronologique pour prendre un certain sens. D'ailleurs, les jeunes eux-mêmes accordent une importance dans leur discours au moment où sont survenues telle ou telle situations de leur vie. Par exemple, Rachel associe le fait que son arrière-grand-père et son arrière-grand-mère soient décédés dans le même mois, à ses tentatives de suicide ultérieures:

Je trouvais que la vie ça ne valait pas la peine d'être vécue. La vie ça ne vaut pas la peine pis la mort c'est ben mieux. C'était vraiment le fond là... Mais je veux dire ce qui m'a fait vraiment là, ce qui m'a fait là vraiment rentrer au fond du baril là c'est que mes deux arrière-grands-parents sont morts dans le même mois. Tsé ça m'a vraiment faite comme ouf. Oh boy! J'étais rendue down là, j'étais vraiment au plus bas... C'est finalement ça qui m'a ébranlée parce que ça m'a fait voir qu'on est tous des mortels pis qu'un jour, je vais probablement encore perdre quelqu'un que j'aime. C'est un peu ça qui m'a fait comme, qui m'a touchée aussi... Trente et un jours d'intervalle [que ses arrière-grand-parents sont morts] faque c'est quand même quelque chose de dur à prendre. C'est dur sur le moral... J'ai essayé de me pendre, de me couper les veines, j'ai essayé avec les médicaments... [après ces événements]

Dans cet extrait on voit clairement s'établir la séquence des événements: la mort rapprochée des arrière-grands-parents ---> le traumatisme ---> les tentatives de suicide. L'enchaînement chronologique des événements vécus a donc un impact important sur la signification de ces événements pour le jeune. À travers le récit de vie, on voit très bien que le fait qu'une situation X se déroule après tel événement et avant tel autre, influence la signification de cette situation pour le jeune et, par conséquent, son comportement. C'est pourquoi il est indispensable de s'attarder à la séquence chronologique des événements vécus.

Toutefois, il faut dépasser la logique factuelle et chronologique pour comprendre les processus qui mènent certains adolescents à un style de vie déviant. Il faut scruter davantage le sens, la signification, l'interprétation, et les sentiments que les événements vécus provoquent chez les jeunes

pour comprendre l'impact de ces événements sur leur trajectoire, pour déterminer le rôle des événements marquants dans leur histoire. Pour illustrer nos propos, le cas de Valérie sera relaté.

Valérie est une jeune fille de 17 ans qui a été rencontrée dans un centre pour jeune toxicomane de Montréal. Valérie raconte que sa vie a pris un tournant dramatique lorsque ses parents alcooliques ont cessé de boire et qu'ils ont joint le groupe des Alcooliques anonymes. Dans un premier temps, elle explique qu'elle s'est sentie délaissée quand ses parents ont cessé de boire. Lorsque ses parents buvaient, le chalet familial était toujours plein d'amis, c'était la fête continuelle, explique-t-elle. Quand ils ont cessé de boire, plus personne ne venait les visiter comme auparavant, elle sentait qu'elle n'avait plus d'amis. En outre, à partir de ce moment, ses parents se sont mis soudainement à exercer de l'autorité et du contrôle sur elle, ce à quoi elle n'était pas habituée:

Pis là, du jour au lendemain, ils arrêtent de boire. Pis là c'était genre au début de l'été. Ben il n'y avait pu personne qui venait nous voir... Pis là, je me suis sentie comme délaissée parce qu'à cause que mes parents avaient arrêté de boire, c'est moé qui avait comme pu d'amis tsé... Pis là j'avais pu le droit de rien faire parce que mes parents ne voulaient pu que je fasse rien. Il fallait que je rentre à 9h00, il fallait que je fasse telle affaire. Non mais, ils n'avaient jamais fait ça avant, tsé.

Plus tard, Valérie explique que cet événement a aussi créé une relation difficile entre sa mère et elle. Elle raconte que sa mère la chicanait constamment lorsqu'elle était à la maison, ce qui a fait qu'elle se sentait de trop chez elle, qu'elle se sentait rejetée dit-elle, et qu'elle évitait le plus possible le foyer familial à partir de ce moment.

On voit bien que cet événement marquant que constitue l'arrêt de consommation de ses parents a entraîné des situations que Valérie considère désagréables, des sentiments d'abandon, de rejet et d'injustice subis. Dans la séquence chronologique qu'elle a tracée de sa vie, son implication dans la délinquance et sa consommation de drogues apparaissent suite à cet événement marquant de son histoire. Elle en fait un élément déterminant de son itinéraire, de son adoption graduelle d'un style de vie incluant la drogue et la délinquance. Comment aurait-on pu comprendre l'itinéraire de Valérie sans qu'elle nous livre son interprétation de son histoire de vie, sans qu'elle nous fasse part des sentiments et des significations qu'elle a rattachés à cet événement qu'elle a vécu? D'un point de vue extérieur ou objectif, l'arrêt de consommation des parents de Valérie aurait très bien pu être interprété positivement. Pourtant, ce qui compte ici c'est qu'elle, Valérie, elle l'a vécu

négativement. En résumé, nous avons souligné que le discours des jeunes se structure autour d'événements marquants qui constituent des points tournants dans leur cheminement vers un style de vie déviant. Ces événements deviennent marquants, pour eux, lorsqu'ils créent des émotions négatives, ou éventuellement positives, qui surgissent de leur interprétation et de leur perception des différentes situations qu'ils ont vécues ou lorsqu'ils surviennent à un moment particulier de leur existence. Il est donc important de porter une attention particulière à la structure du discours des jeunes. Une bonne façon d'identifier ces événements marquants de leur histoire consiste à s'attarder aux repères temporels que le jeune procure dans son récit. C'est comme si, dans son discours, tout se passe avant, pendant ou après tel événement marquant. L'identification de ces événements marquants représente une piste de recherche et d'intervention très intéressante puisque, pour une fois, elle réfère à leur point de vue, ce qui est indispensable à la compréhension de leur cheminement.

3.2 Significations

La découverte d'événements marquants en tant que points tournants dans l'histoire des jeunes ne doit pas être interprétée comme seul élément déterminant de l'engagement dans un style de vie déviant. Tous les événements vécus sont importants, mais plus encore la signification qui leur est attribuée.

L'exemple de Valérie, parmi tant d'autres, montre 1) la présence d'événements marquants dans le discours des jeunes, moment autour duquel il situe le reste de leur existence et 2) que la prise en compte des sentiments et des perceptions que les jeunes expriment dans leur récit de vie est indispensable à la compréhension de leur cheminement. On s'aperçoit, entre autres, qu'il existe des inter relations entre les sentiments exprimés, une sorte d'enchaînement des émotions qui peut conduire, dans des contextes donnés, et selon la signification accordée par le jeune, à l'adoption d'un style de vie déviant. Par exemple, on retrouve beaucoup de récits qui font mention d'un sentiment de rejet qui mène à du mépris et à de l'agressivité. Aussi, les sentiments d'abandon et d'injustice subie sont souvent liés de très près à une faible estime de soi. C'est le cas pour Louis,

un jeune de 17 ans rencontré dans un Centre jeunesse de Montréal. Louis n'a jamais connu son père, il ne s'entendait pas bien avec son beau-père et il a été pris en charge par la DPJ à partir de l'âge de 12 ans. L'événement marquant que Louis identifie dans son histoire est constitué par la désaccréditation de la famille d'accueil où il vivait à 14 ans, et où il était enfin heureux:

Je commençais à m'attacher à eux... En tout cas, c'était [cette famille d'accueil] un petit peu la chance que j'avais là tsé, de revenir du mauvais pli que j'avais là tsé, pis de devenir mieux tsé, pis je commençais à me sentir un peu mieux tsé...

En fait, Louis a été trimbalé de centres d'accueil en familles d'accueil en foyers d'accueil avant de se retrouver dans cette famille, où il se sentait bien. Du jour au lendemain, la DPJ décide de désaccréditer la famille d'accueil en question. Louis a vécu et vit encore une foule d'émotions face à cet événement. Il a d'abord ressenti beaucoup de colère:

Pis là je feelais comme tsé, je me sentais super impuissant là. Pis là j'ai commencé à lever le ton pis à être plus agressif [avec la représentante de la DPJ lorsqu'elle lui a annoncé la désaccréditation de la famille d'accueil], j'ai dit: «là là tu ne peux pas faire ça comme ça là. Tu n'as pas le droit tsé», j'ai dit: «christ on a des droits quand même tsé»... En tout cas, j'y repense pis ça m'enrage.

Puis il s'est senti découragé de sa vie:

Ça été comme la goutte là, quand tu dis que ta vie elle mène jamais à rien, pis à chaque fois que tu commences à remonter un petit peu, tu arrives à un pied de la surface, paff il y a de quoi qui te tombe dessus pour te recaler là. C'est tout le temps comme ça, tsé j'ai senti que ma vie elle tournait en rond, tsé pis que ça donnait rien tsé...

Enfin, Louis associe cet événement à une faible estime de lui-même, qu'il exprime très bien tout au long de son récit:

Pis euh, mon estime de moi c'était comme elle était pas ben haute non plus tsé... Je me disais boff... tu ne te dis pas que tu le mérites mais tu agis comme ça pareil, inconsciemment. Tu te sens comme ça, tu te sens comme un tas de marde... C'est comme tu le vis pis c'est comme tu le prends un peu comme si tu le méritais à quelque part tsé. Tu te sens coupable de pleins de choses que tu ne devrais pas tsé dans le fond.

Finalement, Louis conclut clairement au sujet des différents événements qu'il a vécus, en particulier cet événement marquant de son histoire: «on finit par croire qu'on le mérite, qu'on est un tas de "marde".»

Dans ce contexte, la valorisation de soi est devenue très importante dans la vie de Louis. Pour lui, faire des vols et consommer de la drogue lui permettaient de se valoriser, de se trouver «tough»:

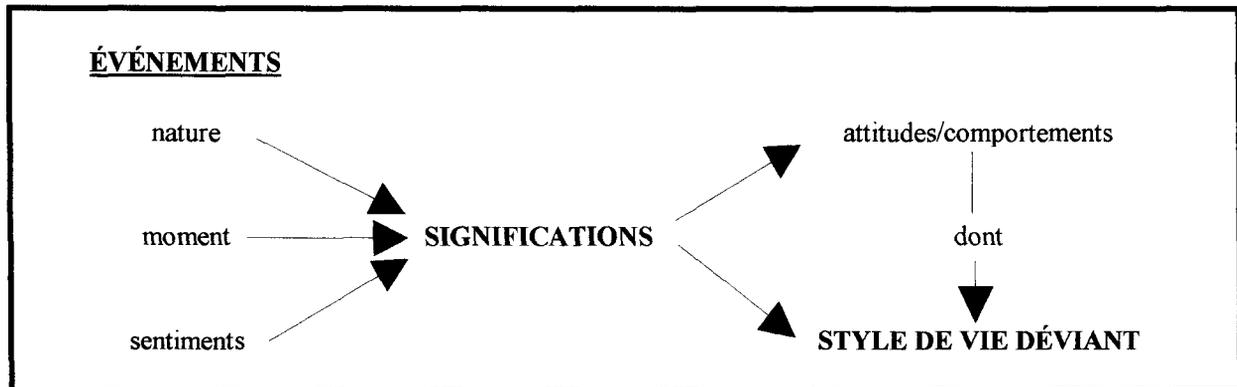
Pis tsé, j'avais comme pas une grosse estime de moi là tsé. Ma seule façon vraiment de me valoriser là que j'ai trouvée ça été comme montrer aux autres que moi j'avais des balles, pis que je n'étais pas un peureux. Pis j'ai commencé un peu à faire des coups pis des affaires des petits cossins tsé. Pis je commençais à consommer aussi à peu près vers cet âge là. Tsé, il fallait là montrer qui était le plus tough là dans le fond. Pis c'est comme ça un petit peu que j'ai commencé à me valoriser là, pis à dire tsé moi je suis un tough là. Tsé je prends de la dope, pis je fais des vols, pis tout, Louis ce n'est pas un pissou tsé. C'est comme ça là que ça a commencé.

Cette valorisation que lui procurait sa déviance explique, selon Louis, le fait qu'il se soit engagé dans un style de vie déviant. Il dit ainsi clairement: «C'est comme ça que ça a commencé», en parlant des vols et de la drogue. Plus tard dans son récit, il ajoute au sujet de son implication délinquante: «Dans le fond, je n'avais rien à perdre.» Son interprétation des événements qu'il a vécus a entraîné une faible estime de lui-même et un sentiment de n'avoir rien à perdre qui ont contribué à son adoption de comportements déviants.

Les cas de Valérie et de Louis montrent bien que la façon dont les jeunes vivent les événements, donc les sentiments et les significations qu'ils leur rattachent, est liée de très près au style de vie qu'ils adoptent. On ne peut pas en faire abstraction. Pour obtenir une compréhension plus réelle et globale du cheminement des jeunes, il faut dépasser l'analyse très factuelle que nous faisons trop souvent des éléments de leur vie. Il faut s'intéresser à l'enchaînement chronologique des événements vécus par ces jeunes, aux sentiments qu'ils éprouvent face à ces événements, et à la signification qu'ils donnent à leur histoire. En un mot, **il faut leur céder la parole.**

En résumé, notre attention doit être centrée sur le point de vue des jeunes concernés, sur leur interprétation de leur itinéraire. Cette interprétation, il faut la voir comme le reflet de la signification attribuée par les jeunes aux événements de leur vie, signification qui dépend de la nature des événements vécus, du moment où ils surviennent et des sentiments qu'ils provoquent chez eux (voir figure II). La signification qu'ils accordent aux événements qu'ils ont vécus, tous sans exception, est en fin de compte la source même de leur attitude et de leur comportement et, donc, de leur adoption ou non d'un style de vie déviant.

Figure II: Composantes et rôle de la signification



Suivant cette perspective, les prochaines sections porteront sur les éléments que les jeunes considèrent comme ayant contribué à leur engagement dans un style de vie déviant. Les raisons qu'ils apportent pour expliquer leur implication déviante seront principalement traitées. Le rôle des sentiments reliés à la famille, aux pairs, à la victimisation et à la prise en charge par la DPJ sont au coeur de cet itinéraire que ces adolescents tracent de leur vie. Plus spécifiquement, trois thèmes seront abordés compte tenu de la problématique à l'étude: la délinquance, la consommation de drogues et la relation drogue-crime dans leur histoire.

3.2.1 Délinquance

3.2.1.1 Pour le plaisir

Plusieurs auteurs ont montré que, pour beaucoup de délinquants, le plaisir se retrouve au nombre des motivations à commettre des délits (Cusson, 1989; Collison, 1996, entre autres). En effet, une majorité des jeunes de notre étude expliquent que leur motivation à commettre des délits était parfois tout à fait ludique. Le «fun», le «trip», le «party», l'adrénaline, voilà des raisons invoquées par les jeunes pour expliquer leur implication délinquante. Pour plusieurs répondants, le mot d'ordre semble être la recherche de plaisir, la délinquance constituant un moyen d'atteindre ce but. Franco

nous donne un bon exemple de cet aspect ludique que les jeunes associent à leur délinquance:

Sur le coup ce n'était pas, ce n'était pas pour l'argent comme je t'ai dit tantôt, c'était plus pour l'adrénaline tsé. Le trip de voir ce que ça faisait de rentrer dans un dépanneur avec une gang, pas pour acheter des bonbons à une cent, ou un paquet de smoke tsé. Pour les voler, voler tous les 25 cartons.

De son côté, Sacha signale le plaisir que lui procurent les voies de fait qu'il commet:

Pis là j'ai commencé à me battre avec, pis je ne sais pas, j'avais aimé ça. Pis il était à terre plein de sang, pis j'avais comme un sentiment de pouvoir envers lui. Pis depuis ce temps-là, j'y ai pris plaisir.

Ainsi, l'aspect ludique des voies de fait paraît relié pour Sacha au sentiment de pouvoir qu'elles procurent. Dans un monde où les adultes détiennent tous les pouvoirs, il peut être très valorisant pour un jeune d'éprouver un pouvoir personnel face à autrui.

De telles observations soulèvent les interrogations suivantes: pourquoi le plaisir est-il si important aux yeux des jeunes répondants? Pourquoi choisir la délinquance comme source de plaisir? Quels autres aspects de leur vie leur procurent satisfaction ou bien-être? Pour l'instant, nous savons que la délinquance est une source de satisfaction importante pour bien des jeunes, parce qu'elle leur permet de «tripper» et de se sentir valorisés. Les prochaines sections éclaireront davantage ces questionnements.

3.2.1.2 Les groupes de pairs

Les groupes de pairs occupent une place de plus en plus grande dans la vie des jeunes à mesure qu'ils avancent vers et dans l'adolescence. Pour eux, les copains constituent souvent un premier contact avec le monde extérieur, dans lequel ils ressentent le besoin de se tailler une place. Tout comme les enfants sont soumis d'abord et avant tout à l'influence de leur famille, les adolescents, eux, sont surtout influencés par leurs copains et amis. Or, ceux qui ont des copains déjà engagés dans des comportements déviants peuvent, à leur tour, manifester ces comportements. À cet égard, plusieurs auteurs ont révélé que l'association à des pairs déviants constituait un facteur de risque pour une éventuelle implication dans la délinquance et la consommation de drogues (Hundleby et

Mercer, 1987; Simons et al., 1988; Cusson, 1989; Tolone et Tieman, 1990). Une telle association avec des pairs déviants présente plusieurs attraits pour les jeunes: elle procure un sentiment d'identité, un certain statut social à ceux qui cherchent à faire leur place, elle les met en contact avec les connaissances, les ressources et les moyens nécessaires pour l'adoption d'un style de vie déviant, ce qui peut devenir très valorisant et engageant (Brochu, 1995a).

Plusieurs jeunes répondants de notre échantillon expliquent que leurs «chums» ou fréquentations ont joué un rôle important dans leur propre engagement délinquant. Les cas de Jocelyn et de Stéphane illustrent bien ce rôle des groupes de pairs.

- Quête de plaisir

Pour plusieurs jeunes, la délinquance permet d'avoir du plaisir en groupe. Le plaisir paraît plus intense lorsque d'autres jeunes partagent une expérience déviante avec eux. Entre autres, Jocelyn dit voler pour «tripper» avec ses «chums»:

Ce n'est pas pour ça [l'argent] que j'allais voler tsé. J'allais juste voler pour tripper avec mes chums.

L'association à des pairs déviants et la commission de délits qu'elle implique apportent donc beaucoup de plaisir aux jeunes.

- Quête de respect

Au-delà de l'aspect ludique de l'association à des pairs déviants, certains jeunes avouent que la peur d'être rejetés par leurs «chums» ou d'être ridiculisés par eux les poussent à commettre certains délits. C'est ainsi qu'ils gagnent leur respect et qu'ils sentent qu'ils acquièrent une certaine valeur.

En ce sens, Jocelyn explique:

Mais je voulais être avec mes chums tsé [pour voler] pour pas qu'ils disent que je suis un pussy tsé. (I- Ça c'est une expression...?) Ouais, peureux.

Ainsi, le jugement des pairs semble être primordial pour plusieurs jeunes comme Jocelyn. Le respect manifesté par les copains constitue une source importante de valorisation pour eux, ce qui peut expliquer qu'ils s'adonnent à des comportements délinquants. Comme l'explique Stéphane, le respect des «chums» est une préoccupation qui peut amener à poser des gestes délinquants:

Pis c'tait [ses délits] pour me montrer «tough» pis être respecté auprès des autres [ses copains] là tsé.

Essentiellement, plusieurs répondants de notre échantillon lient leur association à des pairs déviants à leur propre délinquance en prétendant que les délits commis leur permettent d'appartenir à un groupe de pairs leur procurant des avantages non négligeables, à leurs yeux, tels que le plaisir, le respect d'autrui et la valorisation de soi.

3.2.1.3 La famille

Outre les amis, les jeunes attribuent une importance centrale à leur famille pour expliquer leur délinquance. Plusieurs études se sont penchées sur l'influence de situations familiales diverses sur les attitudes et les comportements des jeunes. Par exemple, de récentes études ont montré que le divorce ou la séparation des parents est vécu difficilement par les enfants dans les cas où ils produisent des situations de mésententes entre les divers membres de la famille (Hawkins et al., 1992). De tels problèmes familiaux sont, pour certains auteurs, à l'origine de la déviance des jeunes, et, de ce fait, constituent des facteurs de risque importants (Simons et al., 1988; Dembo et al., 1992b; Hawkins et al., 1992).

Nos résultats montrent que les sentiments que les situations familiales provoquent chez les jeunes et la signification qu'ils leur accordent sont des éléments déterminants de leur adoption de comportements délinquants. D'un côté, quelques jeunes avouent que certains membres de leur famille immédiate qui s'adonnaient à la délinquance leur ont servi de modèle déviant. D'un autre côté, plusieurs jeunes estiment que certains problèmes familiaux qu'ils ont vécus sont à l'origine de leur délinquance.

- Modèle déviant

Quelques jeunes de l'échantillon affirment que certains membres de leur famille leur ont servi de modèle déviant. En ce sens, Dina explique que son beau-père était un criminel de qui elle a beaucoup appris pour sa propre délinquance. Non seulement Dina voyait-elle un modèle en son beau-père, elle sentait de plus que la délinquance était un comportement normal et acceptable compte tenu du «consentement» tacite de ses parents devant ses comportements et de l'exemple qu'ils lui fournissaient:

Ben j'ai vu beaucoup mon beau-père, pis tsé avec le temps j'y ai pris goût, pis j'aimais ça tsé. C'était mon milieu à moi, tsé j'ai grandi là dedans, faque pour moi c'était normal de le faire là, ce n'était pas mal. Ce n'était pas mal, pour moi il n'y avait rien de mal à faire ça tsé. Mes parents m'autorisaient à le faire, ils ne disaient jamais rien quand je me faisais arrêter. Pis tsé, ce n'est pas qu'ils étaient d'accord mais ils étaient consentants dans le fond là parce qu'ils disaient jamais rien, pis tsé ils disaient ben fait qu'est-ce que tu veux, ils s'en foutaient là.

Pour Stéphane, ce lien famille-délinquance relève davantage d'un sentiment d'identité. Il considère qu'il ressemble à son père ce qui explique, selon lui, qu'il soit lui-même délinquant. Il semble croire qu'il existe un lien génétique entre sa délinquance et celle de son père. Stéphane s'identifie beaucoup à ce dernier:

... ma délinquance ça part du côté de mon père. Depuis sa jeunesse il a toujours été délinquant, pis il l'est encore, pis je pense que ma délinquance part de là; du sang de mon père. Pis je ressemble ben gros à mon père, physique, pis (silence) pis à l'intérieur.

Dans de tels contextes familiaux, des jeunes comme Dina et Stéphane envisagent eux aussi de s'impliquer dans la délinquance, comme s'il s'agissait d'une suite logique de leur itinéraire. Nous ne pouvons pas le confirmer ici, mais il se pourrait que leur propre engagement délinquant consolide leur sentiment d'appartenance à leur milieu familial.

- Problèmes familiaux comme source de la délinquance

Les jeunes rencontrés ont tous vécu des problèmes familiaux qu'ils associent généralement à leur délinquance. Entre autres, Stéphane et Valérie expliquent que leur implication délinquante est au moins en partie liée à des problèmes familiaux et au sentiment de rejet qu'ils provoquent chez eux:

Des fois c'tait [ses voies de fait] par rapport à chez nous, des problèmes qu'il y avait chez nous, je m'étais pogné avec ma mère pis elle n'arrêtait pas d'en mettre pis j'étais tanné...d'après moi c'tait lié avec la relation avec ma famille. Tsé j'étais comme rejeté de ma famille... (Stéphane)

Je me suis tout le temps sentie de trop, même chez nous tsé. Chez mes parents tsé, je me suis tout le temps, sentie de trop, sentie dérangeante. Pis j'étais jamais chez nous tsé, je voulais pas être chez nous pour pas me sentir dérangeante quand j'étais chez nous. Ma mère elle me chiait tout le temps dessus quand j'étais chez nous tsé... Faque j'allais avec mes amis, pis on faisait des coups [des vols,...]. (Valérie)

Pour sa part, Oscar exprime bien dans son récit le sentiment de mépris qu'il vivait face à sa mère:

Envers ma mère ben ça été, ça été du mépris. Plus de mépris que d'autres choses. (I: Pourquoi du mépris?) Ben parce qu'elle sniffait, elle n'était pas responsable de ses affaires pis tout. J'aurais voulu qu'elle se trouve une job estie. Qu'elle marche droite. Qu'elle s'occupe un p'tit peu plus de nous autres.

Oscar explique plus loin dans son récit qu'un tel contexte familial était relié, en partie, à une agression armée qu'il a commise:

Ben le plus loin que j'ai été c'est de poignarder quelqu'un... Ah c'est à cause qu'il m'a traité d'enfant de chienne. Pis ça faisait deux semaines que j'avais pas été chez nous à cause que je m'avais pogné avec ma mère, pis je voulais y retourner. Je lui avais parlé au téléphone tout, pis il y a eu ben des affaires là. J voulais retourner chez nous métro Honoré-Beaugrand pis l'estie de tata il me devait de l'argent. J'ai été lui demander... Pis eh il m'a dit: «décâlisses d'icitte mon estie d'enfant de chienne, j'te connais pas yanyanyanyan.» Pis là, j'ai sorti un couteau, j'l'ai poignardé quatre fois...

De son côté, Louis raconte qu'il a agressé son beau-père à un moment où il ressentait un trop plein de frustrations et de souffrances, comme si son agression représentait l'aboutissement d'une série d'événements qu'il percevait négativement:

...là j'ai ressauté dessus [sur son beau-père]. C'est comme, tsé c'était plus de l'accumulation, tsé le temps là. Tsé, j'étais petit pis je le voyais taper sur ma mère pis tout. Pis c'était comme à peu près tout ce que j'avais là, ma mère... Tsé je veux dire, c'est comme s'il m'avait arraché tout ce qui me restait, tsé ça allait déjà pas écoeurant quand j'étais petit, pis lui arrive dans

le décor, pis paff tsé, tout devient deux fois pire tsé. C'était comme la cause d'un paquet de souffrance là. Pis en tout cas tsé, c'est comme là j'en avais trop là. Pis il fallait que je le fasse sentir au moins un petit peu comme il m'avait fait sentir tsé... Pis une grande gueule comme qu'il est, il a continué, pis là j'ai comme pitché le rouleau à pâte, pis je l'ai atteint au-dessus de l'oeil. Pis là, ça s'est mis à saigner, pis tout, tsé...

Pendant des années Louis a été témoin de la violence de son beau-père envers sa mère. Il dit avoir vécu dans un contexte familial difficile et il en tient son beau-père responsable. Cette situation a alimenté l'agressivité en lui et a dégénéré en des conflits physiques à certains moments. Les réactions de violence de Louis surviennent suite à des agressions répétées de son beau-père envers sa mère.

Un peu de la même façon, Christian est aussi devenu particulièrement agressif après qu'on s'en soit pris à un membre de sa famille mais, contrairement à Louis, sa réaction a été spontanée, comme si cet événement constituait un déclencheur de sa violence. Il explique qu'il a commencé à être violent au moment où sa petite soeur a été violée par un noir car, suite à cet événement, il a voulu se dissocier de son gang «d'amis», constitué presque entièrement de noirs, ce qui a donné lieu à plusieurs bagarres:

Là il y avait plein de sang partout, là j'capotais. Là je vois ma petite soeur... Mon frère me saute dessus, il me dit: «elle s'est fait violer pis tatiti pis tatata c'est un estie de nègre qui lui a fait ça...» Là depuis ce temps-là les noirs ça été fini, fini, fini. Depuis ce temps là je suis devenu agressif tabarnac, j'ai été méfiant ça pas d'allure. C'est depuis ce temps-là que je suis devenu violent pas mal sur les bords, aussitôt qu'il arrive de quoi là... c'est là que j'ai lâché tous les noirs pis là après ça quand tu débarques d'une gang là bas t'es un estie, tu te fais traiter de con... Faque je me suis battu en masse pis je suis devenu violent en tabarnac, il fallait que je me défende, j'avais pas le choix.

Nous avons donc constaté que les jeunes attribuent une signification aux différents événements ou problèmes familiaux qu'ils vivent et qu'ils relient certains de ces événements à leur implication délinquante. En fait, la majorité des sentiments exprimés par les jeunes concernant certaines de leurs difficultés familiales sont des sentiments de rejet et d'abandon, de mépris et d'injustice subie. Dans de telles circonstances, on peut comprendre que ces jeunes recherchent le plaisir, l'oubli et l'estime de soi qu'ils trouvent à travers leurs activités délinquantes et leur association à des pairs déviants.

3.2.1.4 *La victimisation*

Plusieurs études ont souligné que le fait d'avoir été victime de violence physique ou sexuelle avait des répercussions importantes sur la vie des jeunes victimes, au point de constituer un facteur de risque important pour leur éventuelle implication dans des activités délinquantes ou toxicomaniaques (Dembo et al., 1988, 1992a et b). Mentionnons qu'un total de 19 jeunes de l'échantillon ont été victimes d'agressions sexuelles ou de violence physique au cours de leur vie. Or, il faut noter que ce lien victimisation-délinquance n'a pas été évoqué par tous les jeunes de notre étude qui ont subi des agressions. C'est donc dire que la victimisation est vécue très différemment d'un jeune à l'autre. Chacun en fait sa propre interprétation et compose avec elle à sa façon.

Quelques jeunes, des filles en particulier, considèrent que les agressions dont elles ont été victimes les ont amenés à commettre des délits. Aux yeux d'Isabelle, de Bérénice et de Catherine, les voies de fait et autres délits de violence qu'elles ont commis sont reliés à leur propre victimisation. Isabelle raconte qu'elle a commencé à commettre des voies de fait en centre d'accueil, dans des circonstances qui évoquaient chez elle la peur de revivre la violence de sa mère à son endroit:

Parce que tsé, je suis rentrée en centre d'accueil pis je pensais tout de suite: «y vont faire comme ma mère». C'est l'impression que j'ai eue. Pis il y a une fois où je me suis faite retirer en retrait pis là je l'ai pas pris. J'ai dit: «ils ont fait comme ma mère, y vont m'enfermer, je mangerai pas»...C'est là que ça a commencé les voies de fait. C'est comme j'ai eu l'impression que ma mère était là encore.

Au moment de l'entrevue avec Bérénice, celle-ci était incarcérée pour des menaces de mort proférées à l'endroit de son frère. Pour expliquer son geste elle avoue à ses parents qu'elle en veut à son frère de l'avoir violée dans son enfance:

Je lui dis (monte le ton): «Hey! wow là, moé je devrais m'excuser à lui.» Pis là, ça sorti, j'ai dit: «wow là, lui il m'a violée quand j'étais jeune, je ne devrais pas. Ça serait lui qui devrait s'excuser à moi.» Pis là, mes parents me disaient: «pourquoi tu fais ça?» Je leur disais: «ben, il m'a fait chier, ben moé avec je vais le faire chier, pis c'est ça tsé.»

Catherine considère pour sa part que les agressions qu'elle a vécues ont contribué à son implication délinquante en suscitant un sentiment de révolte chez elle:

En gros, c'est à cause de ma mère, le divorce, pis à partir de quand je me suis faite violer, je me suis revenger sur eux, les personnes innocentes. Je pensais à tout ce que ma mère m'a fait,

tout ce que la femme de mon père m'a fait [elles l'ont battue], pis là je me suis faite violer, pis en plus j'ai essayé de me suicider pis ça pas marché. Là je me suis dit: «bon, il y a du monde qui veulent me faire du mal pourquoi moi j'en ferais pas tsé.» J'en ai fait mais à du monde innocent tsé, qui n'avait pas rapport là dedans.

La victimisation fait partie intégrante de la réalité de plusieurs des jeunes rencontrés. Pour certains, cette facette de leur vie n'est pas étrangère à d'autres situations vécues ultérieurement, dont leur rapport avec la délinquance. Nous avons observé que seulement trois filles de l'échantillon associent leur victimisation à leurs activités délinquantes. Les garçons ne semblent pas faire un tel lien, ni les autres filles. L'interprétation que chaque jeune fait de sa victimisation et des conséquences qui s'en suivent est donc très différente.

3.2.1.5 La prise en charge par la DPJ

Quelques jeunes ont évoqué leurs placements en protection de la jeunesse pour expliquer le contexte dans lequel ils se sont engagés dans la délinquance. Cette prise en charge par la DPJ a soulevé toutes sortes d'émotions chez ces jeunes, en particulier des sentiments d'abandon et d'injustice subie. Par exemple, Isabelle, Louis et Stéphane expliquent s'être révoltés face à cette situation de prise en charge par la DPJ.

Isabelle considère qu'elle n'aurait pas dû subir un placement en centre d'accueil à l'âge de 10 ans. Elle explique qu'elle a été placée compte tenu du fait que sa mère la battait. De son point de vue, sa mère aurait dû être la personne punie dans cette histoire:

Moi je me suis révoltée parce que je me suis dit: «coup donc, je me suis fait battre par mes parents, j'avais pas d'affaire en centre d'accueil tsé.» Je me suis dit: «non ça pas d'allure.» Alors je me suis dit que je serais pas en centre d'accueil pour rien. Pis là je me suis révoltée pis ça, tout ensemble, fait que j'ai embarqué dans les motards... Le centre d'accueil, c'est pas moi qui s'est rendue là. Aujourd'hui j peux dire: «oui là c'est moi qui a décidé d'être là», mais avant j'ai pas décidé d'être là. C'tait à ma mère à aller en prison pour x temps ou aller dans un hôpital psychiatrique, c'tait pas à moi.

Isabelle raconte que c'est au cours de ce placement en centre d'accueil qu'elle a commencé à manifester de la violence, principalement envers des éducateurs et des agents de la paix, ce qui lui

a valu des placements subséquents en vertu de la LJC cette fois:

...Je suis entrée en centre d'accueil à l'âge de 10 ans. Une fois rendue là, deux mois après, j'ai fessé un éducateur là, à sang là. J'ai eu un voie de fait avec lésions...c'est là que ça a commencé les voies de fait...Faque j'ai passé en Cour pis ça se répétait tout le temps [voies de fait sur des éducateurs], moi j'faisais des voies de fait sans arrêt là.

Le cas de Louis a été relaté précédemment. Rappelons seulement qu'il a vécu plusieurs placements en vertu de la LPJ et que le jour où il s'est retrouvé dans une famille d'accueil où il se sentait particulièrement bien, la DPJ a décidé de désaccréditer cette famille. Louis considère, on l'a vu clairement, que cet événement marquant qu'il a vécu a contribué à son engagement dans la délinquance. En effet, face à cette situation, Louis a vécu de la colère, un sentiment d'injustice et d'abandon qui ont contribué à miner son estime de lui-même. La délinquance, au contraire, a eu pour effet de le valoriser. Il se sentait «tough» et il n'avait pas la réputation d'un peureux aux yeux de ses «chums» lorsqu'il commettait des vols (voir section 3.2).

De son côté, Stéphane associe son sentiment de révolte face à la durée de son placement LPJ — qui dure depuis bientôt 10 ans alors qu'initialement il devait durer 10 jours — à son implication délinquante:

...vers l'âge de 11, 12, 13 ans j'ai commencé à faire des coups, tsé des petites affaires. Pis après ça ben je me suis mis, je faisais tous mes gros coups pis j'ai, on dirait que je me suis révolté tout le temps... Mais tsé je l'ai pas pris ça. C'était supposé d'être rien que 10 jours pis ça va faire 10 ans là. (45)

Une dizaine de jeunes de l'échantillon ont vécu des placements en vertu de la LPJ. Généralement, ces placements ont été vécus négativement par les jeunes suscitant un sentiment de révolte ou d'injustice subie chez eux. C'est ainsi que certains associent leur prise en charge par la DPJ à leur délinquance.

À la lumière de ce qui précède, nous voyons que les jeunes trouvent le plaisir et l'estime de soi qu'ils recherchent à la fois dans leurs activités délinquantes et leur association à des pairs déviants, en réponse au sentiment de rejet, d'injustice subie, de manque d'estime de soi lié soit à leur famille, à la victimisation subie ou à leur prise en charge par la DPJ. La manière dont ils ont vécu ces événements divers de leur histoire, c'est-à-dire les sentiments qu'ils ont provoqués chez eux et

l'interprétation qu'ils en ont fait, a contribué grandement à modeler leurs attitudes et comportements.

3.2.2 Consommation de drogues

3.2.2.1 Pour oublier

Pour ce qui est de l'usage de substances psychoactives, la motivation la plus citée est celle de consommer pour oublier, pour enfouir ou gérer ses émotions, ou pour éviter la souffrance morale.

Pour expliquer sa consommation, Catherine parle de l'effet que le pot a sur elle:

...pis là j'avais aimé ça parce que je pensais pas à rien, je ne pensais pas à mes problèmes pis tout. Je trouvais que ça me faisait oublier mes problèmes, pis tout, tsé, j'étais bien, j'étais dans un autre monde.

De son côté, Normand raconte qu'il consommait pour enfouir ses émotions puisqu'il avait beaucoup de difficulté à les exprimer:

Ben comme je te disais que j'avais de la misère à m'exprimer, pis c'tait comme difficile de garder ça en-dedans [ses émotions], mais tu le sens pareil là tsé. Comme un gros motton là, pogné là bourré, il y a de la peine, il y a de la peur, il y a de la joie, il y a tout là. C'est comme pour enfouir ça tsé. Pour me sentir ben tsé, parce que ça marchait tsé (silence).

Comme pour Catherine et Normand, la drogue constitue une forme d'évasion face aux problèmes vécus et aux sentiments négatifs ressentis par les jeunes, elle leur permet d'atteindre un certain bien-être. Cette observation s'accroît pour certains jeunes qui font un lien entre leur(s) tentative(s) de suicide et leur toxicomanie.

- *Le suicide et la toxicomanie*

Dans le discours de certains jeunes, en particulier ceux qui développent une dépendance aux psychotropes, on s'aperçoit que l'oubli est une motivation évoquée tant pour le suicide que pour la

consommation de substances psychoactives. Ce lien toxicomanie-suicide a été documenté par Tousignant et Payette (1997) qui montrent que de 30 à 50% des cas de suicide sont reliés à la consommation d'alcool ou d'autres drogues. Nous ne savons toutefois pas dans quelle mesure la drogue joue le rôle de moyen de se suicider pour ces jeunes.

Il est important de mentionner que 12 jeunes de notre échantillon avouent avoir déjà tenté de se suicider. Parmi eux, on retrouve toutes les filles (n= 10) et deux garçons. Sept autres garçons disent avoir eu des idées suicidaires sérieuses (scénario en tête,...).

Louis affirme que sa consommation a pour but de tuer sa souffrance tout comme ses idées suicidaires:

Pis un peu ce qui se passait, tsé j'avais comme pas grand chose à perdre faque: «go for it», tsé. Faque tsé au lieu dans le fond tsé comme, de déprimer dans un coin, pis de tout le temps penser au suicide, pis tout tsé. Faque l'autre moyen que j'avais de tuer ma souffrance c'était de consommer.

Comme pour Louis, la consommation de drogues semble jouer un rôle de substitution au suicide pour Pamela et Arianne:

C'était comme, au fond de moi tsé, j'ai jamais vraiment voulu mourir là mais c'tait comme je veux juste être ben tout de suite là, je vais en prendre tsé. C'était comme pour ça. (Pamela)

Non, je ne m'aimais pas (silence). Le suicide pis la drogue ça avait un lien. Tsé, je ne m'aimais pas, je voulais me tuer, pis à la place, je ne m'aimais pas pis adieu la tête [j'essaie d'oublier tout en consommant de la drogue]. (Arianne)

Le lien entre la drogue et le suicide est encore plus probant pour Bérénice qui explique qu'elle consommait de façon extrême afin de se donner la mort:

Je voulais vraiment mourir, toute la drogue pis tout, je voulais avoir une overdose, c'est ça que je voulais. C'est pour ça que je consommait extrémiste de même.

Ainsi, comme le suicide, la consommation a pour but de fuir la souffrance ressentie. En ce sens, la drogue peut être considérée comme un moyen de survie pour ces jeunes qui, sans elle, se seraient peut-être suicidés.

Une telle réalité intrigue. Mais quelles souffrances ces jeunes cherchent-ils tant à éviter? Que tentent-ils d'oublier au juste par le recours au suicide et à la drogue? À ce stade-ci, ces interrogations demeurent entières.

3.2.2.2 Pour le plaisir

Initialement, l'origine de la consommation correspond pour plusieurs jeunes à une quête de plaisir (Collison, 1996). En effet, parallèlement au désir d'oublier ses problèmes, la quête de plaisir constitue une des motivations principales menant à consommer des drogues pour nos répondants. «Tripper», «avoir du fun», «faire le party» voilà ce que les jeunes recherchent en consommant de la drogue. Nathan parle de la perception positive qu'il avait de la drogue lorsqu'il a commencé à consommer:

Je voyais rien que c'tait hot pis j'aimais le feeling. Mais au début une petite bit à cinq, tu ris comme un malade, un malade...

Comme Nathan, plusieurs jeunes invoquent cette motivation ludique à consommer. Toutefois, ils la lient surtout aux premières expériences avec la drogue ou à cette phase de la trajectoire correspondant à un usage occasionnel de drogues douces. Antoine mentionne d'ailleurs qu'au début il consommait pour le «fun» mais que la drogue s'est vite transformée en un besoin de plus en plus prégnant à mesure que son usage devenait plus régulier. Plus il consommait plus il cherchait à oublier ce qu'il vivait:

Mais tsé, en premier c'tait juste pour le fun là. Mais comme un moment donné je me suis comme rendu compte que j'en avais plus de besoin que d'autres choses. C'tait plus important la drogue que les parents, les amis pis tout ça. Là je suis pas mal tombé là-dedans [la cocaïne]... Là, j'me suis vraiment mis à rusher, pis la seule issue pas mal que, la seule issue j'me suis trouvée c'est, j'me suis mis à prendre d'la dope, prendre d'la dope, pis eh, quand j'tais gelé ben là j'pensais pu à rien.

La séquence chronologique de l'histoire d'Antoine montre que sa consommation a évolué en débutant par l'usage occasionnel de drogues douces et en passant vite à la dépendance à la cocaïne. Même s'il ne fait pas explicitement cette analyse, il est possible que cet usage de cocaïne explique ce besoin compulsif de drogues, puisqu'il s'agit d'une drogue beaucoup plus dépendogène que le

cannabis, par exemple. Pourtant, Rachel raconte qu'elle a aussi observé une évolution de ses motivations à consommer alors qu'elle a développé une dépendance au cannabis et au gaz (inhalation):

Au début, c'tait plus comme pour le fun, après ça été pour comme me faire une carapace, des attaques qu'il pouvait me faire ou quelque chose [son ex-chum]. Après ça c'tait pour oublier. C'tait beaucoup beaucoup pour oublier ce qui pouvait arriver.

Comme pour Antoine et Rachel, les motivations de plusieurs jeunes ont changé au cours de leur trajectoire de consommation: au début, plusieurs en prennent pour le plaisir, mais ensuite certains en viennent à en consommer régulièrement et même parfois abusivement pour fuir une réalité douloureuse ou parce qu'ils développent une dépendance, ces deux facteurs pouvant être étroitement liés. Cette évolution semble liée pour les uns, comme Rachel, à l'ensemble des situations de vie qui surviennent au fil du temps et pour d'autres, comme Antoine, à un enchaînement, une escalade de la consommation. Le type de drogue auquel s'associe leur dépendance ne semble pas avoir un effet sur les motivations des jeunes à consommer sinon, peut-être, que d'accélérer la transition du plaisir à l'oubli en induisant plus rapidement une dépendance.

Ainsi, il existe un lien étroit entre le désir d'éviter ses problèmes et la recherche de plaisir. La drogue joue ces deux rôles selon les phases de la trajectoire de consommation des jeunes et, probablement, les types de drogues consommées. Au départ, la drogue répond à un besoin tout à fait ludique et ensuite, lorsque son usage devient plus régulier ou même abusif, elle leur permet d'oublier leurs difficultés, ce qui constitue en quelque sorte une forme déguisée de plaisir. Ces deux formes de plaisir (plaisir ludique et plaisir «amnésique») coexistent quand même tout au long de la trajectoire du répondant. C'est ce qu'explique Dina:

...quand j'étais plus déprimée là, ben là j'en prenais plus, parce que j'avais plus, ça m'en prenait plus pour oublier là que quand ça allait bien. Quand ça allait j'en prenais juste pour tripper, pis quand ça allait mal c'était plutôt pour oublier.

Pour Dina, consommer a une utilité différente selon ses états d'âme. Les motivations de plaisir et d'oubli peuvent donc être «interchangeables» d'une fois à l'autre. Toutefois, il est possible que l'intensification de la consommation et le passage aux drogues dures entraînent une dégradation progressive des conditions de vie et du moral des jeunes, ce qui expliquerait que la motivation

principale apparaît comme étant l'oubli pour ceux qui se rendent à une phase de dépendance, même si le plaisir et l'oubli sont des motivations qui peuvent coexister tout au long de la trajectoire de consommation.

3.2.2.3 Groupes de pairs

Comme pour la délinquance, les jeunes rencontrés ont mis en cause leur association à un groupe de pairs pour expliquer leur consommation de psychotropes. Les exemples de David et de Pamela sont particulièrement révélateurs à cet égard.

- *Quête de plaisir*

Plusieurs jeunes affirment que leur association à des pairs déviants les pousse à consommer des drogues, la consommation leur permettant d'avoir du plaisir entre eux. David, par exemple, explique qu'il consomme seulement en présence de ses amis, pour faire le party avec eux:

La drogue ça jamais été une dépendance, ça été plus pour le party. Tsé comme genre je serais tout seul chez nous pis je commencerais pas à comme genre fumer un joint ou prendre de la freebase tsé. C'est plus avec mes amis dans les partys.

Comme pour David, plusieurs jeunes mentionnent que la drogue constitue un élément important du plaisir en groupe qu'ils recherchent.

- *Quête d'amour*

Encore une fois, comme pour la délinquance, le désir d'être respecté, apprécié ou aimé des pairs déviants poussent certains jeunes à consommer de la drogue. Pamela avoue explicitement qu'elle consommait parce qu'elle voulait se faire aimer de ses copains:

Mais tsé comme, je voulais prouver là, que j'étais vieille de caractère tsé que j'étais quelqu'un. Comme pour qu'ils m'aiment là, parce que je me sentais ben gros pas aimé là.

Ce besoin de se faire aimer ou respecter des amis pour être accepté parmi eux est très présent dans le discours des jeunes rencontrés. La consommation de drogues leur permet de combler ce besoin parce qu'elle leur confère une réputation de personne «cool» ou «tough» auprès de leur groupe de pairs.

- *Quête d'identité*

Appartenir ou s'identifier à un groupe de pairs déviants est une motivation importante à consommer pour les adolescents qui sont en quête d'identité. Le cas de David en constitue un bel exemple. Il mentionne qu'il croit être un consommateur de drogue et un délinquant en partie parce qu'il a choisi ses amis comme modèles dès son enfance, parce qu'il ne voulait pas s'identifier à ses parents:

L'aspect euh de la gang, je vais te dire franchement là c'est plus euh, les contacts avec mes amis qui m'ont rendu comme ça [délinquant et consommateur de drogues]. En tout cas je me suis importé peu des affaires de mon père, pis de ma mère. Je pense que c'était plus avec ce que mes amis faisaient. Comme genre quand j'étais tout petit, je prenais mes amis comme modèles, parce que tsé je voulais pas prendre mon père comme modèle, ni ma mère parce que c'était leur vie. Faque je prenais mes amis comme modèles, pis je pense que ça été plus ça.

Choisir un modèle implique un désir de s'identifier à ce modèle, de développer une identité personnelle semblable au modèle. Pour suivre les traces du modèle, il faut bien souvent s'adonner aux mêmes activités, aux mêmes comportements et adopter les mêmes valeurs. Or, plusieurs jeunes, comme David, préfèrent s'identifier aux pairs plutôt qu'à leurs parents, ils veulent se rapprocher d'eux. La consommation de drogues leur permet justement d'acquérir cette identité ou appartenance qu'ils recherchent en "reproduisant" un comportement des pairs déviants.

En résumé, la consommation de drogues permet, dans bien des cas, d'appartenir à un groupe de pairs, et donc d'avoir du plaisir, de se sentir valoriser et aimer par les membres du groupe. Pour ces jeunes, la consommation de drogues comble un besoin d'impressionner les autres pour qu'ils leur jettent un regard admiratif, elle comble aussi un besoin d'amour qui ne semble pas être rempli

autrement. L'usage de substances psychoactives constitue donc un moyen d'acquiescer une certaine identité, un certain respect à l'intérieur du gang de «chums». Il représente peut-être même une condition à l'intégration à un groupe de pairs, intégration qui paraît importante pour les jeunes en quête d'identité.

3.2.2.4 La famille

Plusieurs jeunes ont mis en cause leur famille pour expliquer leur consommation de drogues. Comme pour la délinquance, on retrouve deux types d'explication qui impliquent la famille. D'un côté, quelques jeunes signalent la place de la drogue dans leur milieu familial pour expliquer leur propre consommation. D'un autre côté, les jeunes répondants évoquent à plusieurs reprises le lien qu'ils entrevoient entre les problèmes familiaux et leur consommation de drogues.

- *Modèle déviant*

D'abord, certains jeunes affirment que des membres de leur famille leur ont servi d'exemple quant à la consommation de psychotropes. Parmi d'autres, Oscar parle du rôle que ses parents ont joué face à son engagement dans l'usage de substances psychoactives. Pour Oscar, le fait d'avoir été élevé dans un milieu où la drogue était omniprésente n'est pas étranger à son usage ultérieur de psychotropes. Sa famille lui aurait donc servi de modèle déviant:

Ben comme la dope pis la boisson tsé, mon père m'a pas aidé, même si c'est moi qui a voulu consommer là tsé. J'me suis dit pourquoi les autres le font pourquoi moi je ne le ferais pas. Ma mère sniffait pis tsé j'ai été élevé là dedans. Ma mère elle s'est jamais pognée des chums trop trop catholiques non plus là...

Parfois, le «modèle familial déviant» provient plutôt de la fratrie. Par exemple, Pamela dit avoir voulu suivre les traces de son frère consommateur qu'elle trouvait particulièrement «cool». Son admiration pour son frère la poussait à vouloir l'imiter en quelque sorte afin qu'elle soit considérée «cool» à son tour:

Je ne sais pas ce qui m'a amenée à consommer là, le hasard peut-être là tsé, aussi je tchèquais comme mon grand frère là, pis je me disais: «ostie qu'il est cool tsé». Tsé, j'étais comme ça, c'était comme un peu mon modèle aussi là. C'était mon grand frère, il était cool.

Pour certains, comme Sacha, c'est même un parent qui les a initiés à la consommation:

... pis ben ma famille, c'est comme mes parents ils prennent de la drogue là tsé, faque. Moi j'ai commencé de même dans le fond là à faire des conneries là. Parce que mon père il fumait des joints, pis tout. Pis je ne sais pas, un moment donné j'avais invité du monde à coucher chez nous, pis là mon père, je ne sais pas il nous a invité au restaurant, pis il a dit: «ça vous tentes-tu de fumer un joint» tsé.

L'incitation d'un parent à consommer ne peut que signifier son approbation pour un jeune. Sacha raconte qu'il consommait régulièrement avec son père par la suite. Comme Sacha, Nathan explique qu'il consommait avec ses parents et qu'il avait du plaisir à le faire puisqu'un lien se créait entre eux:

Là c'tait le fun là pour moi. Je consommait avec ma mère pis mon père. Pu besoin de me cacher pis envoie. Je me faisais du trip avec mes parents pis envoie. Ça avait créé un lien.

Quand la drogue fait partie intégrante du milieu familial et surtout quand elle crée des liens avec un parent, un frère ou une soeur, les jeunes en consomment assez facilement par extension, par affiliation, pour être de la famille.

- Problèmes familiaux comme source de consommation de drogues

Comme pour la délinquance, on constate que les jeunes associent souvent leur consommation de psychotropes à des situations familiales qu'ils ont trouvées difficiles.

À ce sujet, Nathan explique dans quel contexte familial a débuté sa consommation:

Il faut dire que, pendant ce temps-là, à la maison ça allait pas ben pantoute là. Tsé c'est comme c'tait l'enfer là: ma mère gueulait toujours pis elle me battait souvent, elle me frappait souvent là quand j'tais jeune. Faque là c'est ça, moi j'tais pas trop trop ben à la maison faque j'allais me faire du fun ailleurs là pis je me défoulais dans ça [la drogue].

Ainsi, ses problèmes familiaux l'amenaient à vouloir se défouler et la drogue lui permettait de le faire.

De la même façon, Pamela explique que les difficultés qu'elle éprouve dans sa relation avec son père sont en partie responsables de sa consommation:

C'est comme, il [son père] mêlait l'histoire de ma mère pis lui, comme sur moi là faque. Faque là j'ai été peut-être 3 ans sans le voir là, 3-4 ans, tsé comme en lui parlant ben sec là. Pis pendant ce temps-là, tsé moi je consommais là tsé, comme la dose c'était comme pour me libérer, pis penser à rien là.

Pour Pamela et bien d'autres jeunes, la drogue joue un rôle «amnésique» par rapport à des problèmes familiaux qu'ils vivent. Comme plus haut, on constate que l'oubli constitue bien souvent une motivation à consommer. Nous voyons ici que les conflits familiaux correspondent à des problèmes que les jeunes tentent d'oublier par leur consommation de substances psychoactives.

Deux types d'influence familiale ressortent donc lorsque les jeunes expliquent les raisons qui les poussent à consommer des drogues. D'un côté, la famille agit comme modèle déviant ou comme initiatrice à la drogue et, ainsi, elle mène à une perception positive de la consommation chez les jeunes. D'un autre côté, les conflits familiaux entraînent un malaise que ces adolescents tentent de fuir à l'aide de la consommation de substances psychoactives.

3.2.2.5 La victimisation

Dans le même sens, la victimisation est aussi une source de problèmes que certains jeunes tentent d'oublier en consommant des drogues. Les filles sont celles qui ont le plus évoqué leur victimisation pour expliquer leur consommation. Par exemple, pour Dina, Bérénice et Isabelle, consommer leur permet d'enfouir leurs émotions face aux agressions qu'elles ont subies. Elles ont toutes vécu plusieurs agressions, parfois de natures différentes. Pourtant, elles associent surtout les agressions survenues dans le cadre familial à leur engagement dans la consommation de drogues.

Dina a été agressée sexuellement par son beau-père. Elle ressent beaucoup de honte face à cette

situation, ce qui l'amène à consommer davantage:

Ça duré un mois [l'agression], pis au début j'y croyais pas, après ça j'ai tombé plus creux encore dans la drogue, pour m'isoler me cacher de tout ça.

Pour Bérénice, la drogue permet de tolérer la présence de son frère à la maison, ce dernier l'ayant violée lorsqu'elle était enfant. Bérénice ressent une forme de peur ou de paranoïa face à son frère, son agresseur. Pour éviter de vivre cette peur, elle préfère consommer:

Mais quand j'étais gelée je l'acceptais, mais quand je n'étais pas gelée je m'enfermais dans ma chambre, pis je capotais, pis tsé je m'imaginai des affaires. Je me disais: «il s'arrange pour me voir tsé si je me change», je m'imaginai plein d'affaires, pis toute.

De son côté, Isabelle dit consommer en partie pour éviter la peine et la souffrance qu'elle vit face au fait d'avoir été battue par sa mère:

...tu t'imagines-tu comment je me sens, comment je peux avoir été battue quand j'étais jeune pis comment je me sens, la tristesse que j'ai en-dedans de moi... Moi je trouvais que j'avais une vie bien plus merveilleuse dans la drogue pis dans l'alcool. Je faisais mon bonheur. C'était ça, je ressentais mon bonheur. Oui de toute la tristesse que j'ai eue, j'y pensais pu pis pour moi c'était une nouvelle vie, je commençais une nouvelle vie pis je faisais mon bonheur. (Isabelle)

Comme Isabelle le mentionne ici, la drogue constitue une alternative intéressante pour le jeune face aux émotions négatives ressenties, elle représente parfois même le bonheur puisqu'elle permet de ne pas penser à ses problèmes et d'avoir du plaisir. La victimisation est au rang des événements vécus que les filles, en particulier, tentent d'oublier à travers leur consommation. Il semble curieux que la plupart des garçons n'aient pas fait, du moins explicitement, ce lien entre la victimisation qu'ils ont vécue et leur usage de psychotropes. Le seul garçon à faire ce lien est Nathan. Nous l'avons vu plus haut, Nathan explique qu'il cherchait à se défouler et à avoir du plaisir en consommant des drogues, particulièrement lorsque sa mère le battait. De fait, les garçons sont proportionnellement moins nombreux à avoir vécu des agressions ($n= 11/18$) que les filles de l'échantillon ($n= 8/10$). Ils ont davantage été victimes de violence ou d'agressions à l'extérieur du cadre familial ($n= 10/11$ vs $4/8$). Ils sont surtout moins nombreux à avoir été «multivictimisés» ($n= 4/18$ vs $6/8$ pour les filles). D'ailleurs, nous remarquons que Dina, Bérénice et Isabelle ont été

victimes de plusieurs agressions physiques et sexuelles. C'est le cas aussi pour Catherine qui met en cause ses multiples victimisations pour expliquer sa consommation:

...je prenais de la drogue pis tout. Ça ça commencé parce que je me suis fait battre par ma mère, je me suis fait battre par l'autre femme à mon père, pis je me suis fait souvent agressée, je me suis fait violée... Faque je consommait parce que ça me faisait oublier mes problèmes que je vivais.

Ainsi, il est possible que le fait d'avoir été victime de plusieurs agressions entraîne des sentiments négatifs tels que la honte, la peine et la peur, sentiments qu'on cherche à fuir en consommant des drogues. Tout comme Nathan, Dina, Bérénice, Isabelle et Catherine associent plus particulièrement les agressions qu'elles ont vécues dans le cadre familial à leur consommation de drogues.

Retenons que les jeunes prétendent consommer essentiellement pour combler un besoin tout à fait ludique ou pour oublier des situations qui ont provoqué des sentiments négatifs chez eux. Les situations dont il est question sont généralement reliées à la famille et à la victimisation. La consommation de drogues leur permet aussi de s'intégrer à un groupe de pairs et ainsi développer une estime de soi et une identité «positives». Un peu de la même façon, l'usage de drogues leur permet de vivre un certain sentiment d'appartenance face à leur famille lorsque la drogue fait partie intégrante de celle-ci. La consommation joue donc un rôle important dans la construction de l'identité de ces jeunes délinquants et toxicomanes.

L'analyse des raisons que les jeunes évoquent pour expliquer leur consommation de psychotropes et leur délinquance fait ressortir l'importance des sentiments que les jeunes éprouvent et des significations qu'ils accordent aux différents événements de leur vie pour la compréhension de leur cheminement vers un style de vie déviant.

Globalement, on a pu voir que le plaisir ludique constitue une raison centrale citée par les jeunes pour expliquer leur implication déviante, du moins au départ. Mais il faut comprendre cette observation comme étant étroitement liée au contexte général de vie de ces jeunes, contexte qui, selon leur témoignage, ne leur apporte pas beaucoup de satisfactions. Les problèmes familiaux, la victimisation et la prise en charge par la DPJ composent un climat difficile à vivre pour certains de ces jeunes qui tentent de l'oublier en consommant des drogues et en commettant des délits. À côté du plaisir ludique, c'est donc une forme de plaisir «amnésique» que la drogue et la délinquance leur offrent.

Parallèlement, consommer et commettre des délits procurent aux jeunes, de leur propre aveu, une estime d'eux-mêmes qu'ils ne possèdent pas autrement, en leur fournissant des habiletés et en leur permettant d'appartenir à un groupe de pairs déviants. Ces activités déviantes leur apportent le respect de leurs «chums» ce qui a pour effet de faire en sorte qu'ils se sentent valorisés. Ainsi, ils obtiennent le niveau de bien-être qu'ils recherchent.

3.2.3 Relation drogue-crime

À la lumière des récits de vie qui ont été recueillis, nous savons que la totalité des jeunes rencontrés s'adonnent, dans des proportions variables, à la fois à des activités délinquantes et à la consommation de drogues, et ainsi qu'ils ont adopté ce que nous avons nommé un *style de vie déviant*. Pour plusieurs de ces jeunes, la coexistence de ces deux formes de déviance prend un certain sens. Dans bien des cas il ne s'agit pas d'une simple relation de cause à effet mais plutôt d'un phénomène complexe qu'il faut analyser dans son ensemble.

Le thème «relation drogue-crime» n'a pas beaucoup été étudié s'agissant de populations juvéniles. De plus, nous ne disposons à peu près pas de connaissances phénoménologiques à ce sujet. Puisqu'il s'agissait d'un objectif plus spécifique de notre étude, nous avons demandé aux jeunes de notre échantillon, lorsqu'ils ne le faisaient pas spontanément, d'aborder la question du ou des liens possibles qu'ils voient entre leur délinquance et leur consommation de substances psychoactives. À partir du récit des jeunes, plusieurs types de liens drogue-crime peuvent être identifiés. Un lien économique, une relation «accessoire» et un lien psychopharmacologique sont décrits par certains jeunes en ce qui a trait à leur délinquance et à leur usage de substances psychoactives. Pour d'autres, ce lien n'est pas si clair. D'ailleurs, on observe que la nature de la relation drogue-crime évolue pour plusieurs au fil de leur trajectoire.

3.2.3.1 Une question d'argent

La grande majorité des jeunes ont invoqué une motivation monétaire à faire des délits. La criminalité lucrative constitue un moyen d'éponger leurs dépenses tout en faisant des profits. Plus particulièrement, une délinquance lucrative¹⁷ leur permet d'obtenir l'argent nécessaire à l'achat de drogue. Cette relation économique drogue-crime se modifie au fil de la trajectoire de consommation du répondant.

Lorsque la consommation de drogues est occasionnelle (stade d'occurrence selon le modèle de Brochu (1995a)), les délits ne sont pas nécessairement la principale source de revenu des jeunes, et l'argent ainsi obtenu n'est pas toujours dépensé uniquement dans la drogue. Une partie de l'argent que leur procure la commission de délits lucratifs est dépensée dans la consommation de drogues. Ainsi, la consommation ne constitue pas la seule motivation ou l'unique résultat de la criminalité de ces jeunes. La drogue n'occupant pas toute la place dans leur vie, d'autres centres d'intérêts sont

¹⁷ Dans ce texte, la criminalité lucrative représente toutes les formes de crimes qui procurent des biens, de l'argent ou diminuent des coûts. La vente de drogues, la prostitution ainsi que toutes les formes de vols incluant les vols à l'étalage, les introductions par effraction et les vols qualifiés sont donc regroupés sous cette rubrique. Toutefois, les vols qualifiés sont aussi inclus dans les crimes contre la personne (ou de violence).

investis. Pour ces jeunes qui ne sont pas dépendants de la drogue, la criminalité s'ajoute donc parfois à un emploi, ainsi qu'à l'argent de poche ou l'allocation des parents comme sources de revenus. Une partie de ces revenus est dépensée dans la drogue mais aussi dans des achats divers: vêtements, disques compacts etc.:

Ben tsé admettons j'faisais une piaule avec du monde, mais tsé on vendait le stock... Faque ça nous faisait du cash. Il y avait une partie qui allait pour tripper [consommer] pis une autre tsé je m'achetais des cassettes, des chandails, des affaires de même. (Jonathan)

Toutefois, les revenus illégaux sont souvent dépensés dans la drogue pour ne pas soulever d'inquiétude ou de soupçons chez les parents qui connaissent, en principe, le montant d'argent dont disposent leurs enfants et, donc, qui pourraient devenir suspicieux devant des achats coûteux et visibles tels que des vêtements de marques par exemple:

C'est sûr que j'aurais pu aller dans un magasin, pis aller m'habiller tsé. Mais comme je t'ai dit, je ne serais pas arrivé chez nous avec une garde-robe neuve. (Franco)

Un peu dans le même sens, Christian explique qu'il ne mettait pas l'argent de ses délits à la banque sinon ses parents auraient appris qu'il en commettait:

Ben c'est parce qu'elle m'a dit tsé [sa mère], je travaillais pas gros tsé: «où est-ce que tu prends ton argent? Ça ne se peut pas, je ne comprends pas». J'avais pas de compte de banque, je mettais rien dans la banque. Mes parents auraient tout vu. Mes parents se doutaient de rien comme ça. (Christian)

Pour certains jeunes délinquants, comme Franco et Christian, ce serait, en partie, leur délinquance qui aurait entraîné leur consommation de drogues, à cause de l'aspect clandestin ou secret lié à la criminalité qui les pousse à dépenser pour autre chose que du matériel visible (de la drogue, de la nourriture, des journées à la Ronde,...). Ils doivent cacher leurs profits pour ne pas soulever de soupçons dans leur entourage. Ils doivent aussi se protéger dans l'éventualité où les policiers les appréhenderaient. En ce sens, il est plus «prudent», en quelque sorte, de consommer ses profits plutôt que de s'acheter une nouvelle garde-robe. La consommation est une option plus «volatile». La proximité physique des adolescents et de leurs parents les contraint en quelque sorte à dépenser leurs revenus illégaux en s'achetant de la drogue pour la consommer.

La relation économique drogue-crime ne s'observe pas nécessairement pour tous les types de délits. La vente de drogue est souvent le délit le plus directement ou le plus rapidement relié à la consommation. Pour Oscar, par exemple, la vente de drogues lui permet de subvenir à sa consommation mais l'argent que lui procurent ses introductions par effraction est dépensé ailleurs:

...parce que moi je vendais. Je me faisais pas mal d'argent avec ça parce que je vendais en grosse quantité. Faque l'argent de la dope moi ce que je faisais, j'en rachetais. Pis ce qui me restait dans mes poches je le dépensais [dans ma dope]. Les intros ces affaires là, c'était juste pas mal plus pour le trip d'avoir un petit peu plus d'argent là tsé dans les poches... c'est ça que je voulais, le plus d'argent possible. Dans le fond ce que je foutais avec mon cash, j'achetais des esties de cochonneries pas rapport...

Quoi qu'il en soit, une partie de l'ensemble de l'argent illégalement acquis est dépensée dans la drogue, et ce même si, au départ, la drogue ou l'argent ne constitue pas la motivation principale à commettre des délits.

C'est lorsque la consommation des jeunes devient plus régulière que plusieurs commencent à vendre des drogues ou augmentent leur implication dans ce type de criminalité lucrative. D'ailleurs, la majorité des répondants ont déjà vendu de la drogue, à des degrés divers (n=17/28). Nathan explique bien le processus à travers lequel la vente de drogue apparaît dans son style de vie:

Mais tsé en premier c'était juste, juste pour le fun là. Mais comme un moment donné je me suis comme rendu compte que j'en avais plus besoin que d'autre chose... Là j'suis pas mal tombé là dedans. Pis après ça, je me suis embarqué dans vente de drogue là. J'ai commencé à vendre pour pouvoir consommer.

Dans son modèle explicatif de la relation drogue-crime, Brochu (1995a) nomme cette phase de la trajectoire du consommateur: le stade de renforcement mutuel. À cette étape, la consommation régulière entraîne des coûts plus élevés qui nécessitent des revenus additionnels. Or, le milieu de la consommation de drogues fournit généralement aux jeunes les contacts et les connaissances nécessaires à l'implication dans la vente de drogues illégales, ne serait-ce que par les rencontres régulières avec leur(s) revendeur(s):

Faque là c'est lui qui est venu chez nous pis on a fumé pis on a fumé... lui, il faisait des vols de bicyclettes dans des cabanons. Pis là lui il m'a présenté un gars que lui achetait les bicyclettes pis il amenait du bon hasch là, en tout cas c'tait du top, tsé vraiment du top... Là je commençais à connaître le gars...il avait des chums qui étaient tous bien habillés, c'tait tous des gars de 23-24 ans... Là il était intéressé à moi il faisait plein d'argent avec moi. Il faisait

partie d'un réseau organisé, il y avait des noirs, des Siciliens, des Italiens là dedans... Là j'ai commencé à être accepté dans le réseau, à connaître les plugs, les crack house pis tous les clients je les connaissais personnellement...Là c'est ça c'tait vraiment l'enfer, la business, toujours l'argent, la free. Pis je commençais à consommer pu rien que deux trois cents, c'tait 500\$ dans une journée... (Nathan)

La vente de drogue procure une réduction importante des coûts associés à la consommation ainsi qu'une facilité d'accès aux substances psychotropes qui, à son tour, peut entraîner une augmentation de l'usage. À une étape de consommation régulière, ce rapport circulaire entre la drogue et le crime montre un processus de renforcement mutuel entre ces formes de déviance. Tout se passe comme si, à ce stade de renforcement mutuel, la drogue et le crime représentaient à la fois la cause et la conséquence l'un de l'autre.

À mesure que la dépendance prend racine dans la vie de certains de ces jeunes, leur besoin de drogue s'intensifie jusqu'à devenir leur unique centre d'intérêt. À cette étape de dépendance à la drogue, le jeune consommateur ne possède plus les moyens financiers légaux pour subvenir à sa consommation compulsive, ce qui fait qu'il s'adonne à toutes sortes de délits lucratifs. Cette relation économique-compulsive est accentuée chez les jeunes qui ont développé une dépendance à la cocaïne ou à l'héroïne parce que ce sont des drogues coûteuses et plus dépendogènes. Antoine mentionne d'ailleurs qu'il s'est impliqué davantage dans la criminalité lorsqu'il a développé une dépendance à une drogue dure (freebase):

Là j'ai commencé à tripper un peu de plus en plus. Pis j'ai commencé à n'en vouloir de plus en plus, pis en sautant aux drogues fortes, parce que tu commences au bas de l'échelle pis tu montes là dans le fond... À 16 ans, je suis tombé dans le fond [dépendance à la freebase]. Là j'avais pu assez d'argent. J'avais beau travailler, j'empruntais en plus de vendre de la drogue, ça ne se tenait plus debout mon affaire. Là j'tais pogné dans la dope. C'est là que j'ai été faire mes délits [vols à main armée].

Ainsi, le besoin compulsif de drogues dures, qui se transigent à des prix élevés, engendre des coûts trop importants par rapport aux revenus légaux dont disposent les jeunes, qui se dirigent vers la vente de stupéfiants, le vol ou la prostitution pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat de leur dose. D'ailleurs, à cette étape de leur trajectoire toxicomane, les jeunes concernés mentionnent qu'ils ont commis plusieurs types de délits lucratifs allant du vol à l'étalage, aux introductions par effraction, aux vols qualifiés, en passant par la vente de drogues et, parfois, par la prostitution. Leur

criminalité est devenue polymorphe alors qu'à une étape antérieure de leur trajectoire la séquence chronologique de leur histoire de vie montre qu'elle était plus spécialisée, se limitant à la vente de drogue ou aux introductions par effraction, par exemple. C'est ainsi que Nathan en est venu à commettre des vols à main armée dans une période de dépendance à la freebase, alors qu'initialement il volait des bicyclettes et vendait de la drogue:

J'ai recommencé à faire de la freebase... Sauf que là, c'est mon enfer qui a commencé. J'étais rendu un crack head, pas un gars de confiance, faque là j'étais pu dans le réseau. Il fallait vraiment que je fasse des coups pour avoir mon argent... faque là, c'est ça, il fallait que je fasse des coups pis coups après coups. Il fallait pas qu'il se passe une journée sans que je fasse un coup. C'était à tous les jours que je faisais une piaule ou ben donc des vols à main armée... Faque là j'ai commencé à faire ça. J'avais 16 ans environ.

À ce stade économico-compulsif, la criminalité lucrative initiale est multipliée plusieurs fois, comme si la dépendance aux drogues avait un effet catalyseur sur la délinquance (Brochu, 1995a).

Comme pour les adultes, on aurait pu s'attendre à ce que cette relation économique entre la drogue et le crime s'observe uniquement avec la consommation de drogues plus coûteuses et dépendogènes telles que la cocaïne et l'héroïne. Pourtant, l'implication dans la criminalité lucrative a commencé ou s'est intensifiée à un moment où ces jeunes consommaient surtout des drogues douces, le cannabis demeurant la drogue de choix de la majorité d'entre eux (n=17/28).

En fait, la réalité des jeunes de moins de 16 ans est telle que leur seule source de revenu légal est bien souvent l'allocation des parents dont le montant est souvent peu élevé. Même si la plupart de ces jeunes ont occupé un ou plusieurs emplois (n=23/28), il reste que ces derniers étaient souvent temporaires, à temps partiel, et très instables. Ces emplois ont par ailleurs été occupés tard à l'adolescence, soit à partir de 16 ans environ. Or, la consommation de drogues illégales débute, en général, vers l'âge de 12 ans. Antoine raconte comment une situation d'emploi instable l'a poussé à commettre des délits, faute de revenus:

Là, on a frappé l'automne, juste avant que je fasse mes délits, il mouillait tout le temps pis on était pas capable de travailler. Là, moi j'avais besoin d'argent par rapport à la dope pis tout ça. Là, j'ai été faire mes délits.

Travaillant à l'extérieur, les revenus d'Antoine dépendaient directement de la température et il arrivait que cette situation lui occasionne une pénurie d'argent, argent dont il avait besoin pour sa

consommation de cannabis et d'hallucinogènes. Ce contexte d'emploi instable l'a donc amené à faire des délits pour subvenir à sa consommation.

Même si le lien économique-compulsif est accentué chez les jeunes dépendants de la cocaïne et de l'héroïne, on s'aperçoit que peu importe la drogue consommée les jeunes commettent certains délits, si ce n'est pas la totalité de leurs délits lucratifs, pour obtenir l'argent nécessaire à leur consommation, que cette consommation soit dépendante, régulière ou même occasionnelle.

Il faut, pour comprendre la situation décrite plus haut, reconnaître la fragilité du «pouvoir» économique des adolescents. Par exemple, l'adulte qui n'a pas de travail reçoit normalement des prestations gouvernementales (aide sociale, assurance-emploi, régie des rentes,...), alors que ce n'est pas le cas pour les jeunes. Les adolescents ne disposent pas de sources de revenu autre que le travail (quand ils sont en âge de travailler) ou l'allocation des parents. Taylor (1998) explique que les femmes utilisatrices de drogues intraveineuses (UDI) ont recours à la délinquance seulement lorsqu'elles ont épuisé d'autres solutions plus ou moins «légales». Dans un premier temps, elles se privent de tout pour dépenser la totalité de leur argent dans la drogue. Ensuite elles vendent leurs biens. Elles peuvent aussi procurer des services d'injection aux autres UDI ou transformer leur résidence en piquerie en échange de doses de drogues. Enfin, elles peuvent faire affaire avec des prêteurs sur gages. Les adolescents n'étant pas autonomes par rapport à leurs parents ne disposent pas de tous ces moyens. Par exemple, vendre les biens de ses parents ou transformer la maison familiale en piquerie ne sont pas des alternatives vraiment possibles. Quand, pour une raison ou pour une autre, les parents ne peuvent pas donner d'allocation à leurs enfants ou qu'ils coupent celle-ci soudainement, les jeunes qui ne désirent pas modifier leurs habitudes de consommation ne voient pas beaucoup d'autres options que de commettre des délits pour pouvoir consommer, surtout lorsqu'ils ne sont pas en âge de travailler. Le cas d'Antoine constitue une bonne illustration de cette réalité. Les parents d'Antoine ont cessé de lui donner une allocation et l'ont mis à la porte lorsqu'ils ont appris qu'il consommait de la drogue. Ainsi, ses revenus ont soudainement diminué et ses dépenses augmenté puisqu'il devait se payer un logement. Antoine explique que devant cette situation, sa délinquance lucrative a sensiblement augmenté pour parvenir à survivre et à conserver ses habitudes de consommation:

Là, quand mes parents se sont aperçus que je prenais de la dope pis tout, ben là, ils ne me prêtaient plus d'argent. Ils savaient où est-ce que ça passait, tsé ils ne sont quand même pas fous mes parents, ils s'en doutaient pas mal. Faque mes affaires ça mal tourné dans le fond. Ils m'ont mis à la porte pis tout. Faque là, il a fallu que je fasse des délits...

Somme toute, le lien le plus souvent évoqué entre la drogue et la délinquance par ces jeunes est un lien purement économique découlant du fait qu'ils n'ont pas de ressources financières légales suffisantes pour subvenir à leur besoin de consommation, surtout lorsqu'ils sont dans une phase de dépendance à la drogue. Ariane résume bien ce que vivent les jeunes consommateurs en disant:

...tu n'as pas le choix d'être délinquant si tu veux te geler. À moins que tu sois riche là tsé.

Portons notre attention sur cette partie de la phrase d'Ariane: «...si tu veux te geler...». Le désir de consommer semble surpasser les inhibitions qu'un jeune pourrait avoir face à une implication délinquante. Mais pourquoi vouloir tant consommer? Nous avons vu précédemment que la consommation était liée à un besoin ludique mais aussi à une volonté de fuite face aux problèmes personnels vécus. On peut penser que ces motivations sont plus importantes pour les jeunes que l'éventualité d'avoir à faire face à des problèmes légaux, par exemple. Elles sont liées à des besoins ressentis dans l'immédiat, non pas à un risque abstrait et éloigné dans le temps. La délinquance est donc perçue comme un moyen nécessaire à l'atteinte de leur but, soit la consommation de drogues ou plutôt le bien-être ou la fuite en avant qu'elle procure.

À l'inverse, on peut se demander qui sont les jeunes qui désirent consommer à ce point? Faut-il être délinquant pour vouloir se «geler» fréquemment, même lorsque ses moyens légaux sont insuffisants pour poursuivre sa consommation? Faut-il être initialement délinquant ou plus délinquant pour décider d'avoir recours à la criminalité lucrative pour subvenir à sa consommation? D'ailleurs, 19 répondants ont révélé qu'ils avaient commis des délits criminels avant leur initiation aux drogues illégales. Il s'agissait donc de délinquants avant même que la consommation s'intègre à leur style de vie. Mais la séquence peut être différente.

3.2.3.2 Consommer pour commettre des délits

Plusieurs jeunes mentionnent qu'à un moment ou un autre de leur vie, ils consommaient pour commettre certains délits. La drogue était alors utilitaire en quelque sorte. D'un côté, elle joue un rôle «d'amusement» pendant la commission des délits.; d'un autre côté, elle leur permet d'avoir du courage, d'être plus détendus et distants face aux délits qu'ils commettent.

- Des délits plus comiques

Plusieurs jeunes disent que l'intoxication rend plus amusante la commission des délits. C'est notamment le cas d'Oscar qui prétend qu'il consomme pour faire ses délits parce qu'il a plus de plaisir à les commettre lorsqu'il est intoxiqué:

Je fumais un joint avant de faire un délit parce que c'était plus comique... Si j'avais pas consommé, ça aurait été moins comique, ça se serait moins passé vite.

Comme pour Oscar, l'aspect ludique de la délinquance est donc substantiellement augmenté lorsque les jeunes sont sous l'effet de la drogue.

- Des délits plus faciles

D'autres jeunes consomment pour se donner du courage, pour contrôler leur stress, leur peur ou pour éviter de se sentir coupables face à leur délinquance. En ce sens, Christian raconte que la drogue lui permettait de ne pas ressentir de regrets lorsqu'il commettait des vols:

J'pensais pas à rien, je regrettais rien après avoir fait mon vol pis tout, avoir eu l'argent dans les poches, j'pensais plus à rien, je m'en fous, c'est fait c'est fait. J'avais même pas peur des poursuites... quand j'tais là dessus j'avais peur de rien.

Pour Isabelle, la consommation de drogue s'avère indispensable à ses activités de prostitution; droguée elle se sent plus à l'aise avec ses clients. La drogue lui fait oublier la peur et l'inconfort que

la prostitution lui inspire:

Il faut que je donne mon corps pour rembourser [ses fournisseurs de drogue]. J'suis toujours gelée quand je fais ça. Quand je fais ce genre de choses-là [prostitution] je suis toujours gelée. Parce que je l'ai fait longtemps sans être gelée pis tu te sens pas à l'aise. Tsé c'est une personne inconnue avec qui tu couches. C'est une personne inconnue, tu sais pas c'est qui.

Ainsi, l'oubli représente une motivation à consommer même dans le cours d'activités délinquantes. Toutefois, même si l'intoxication leur permet de faire des délits, il reste que plusieurs de ces délits sont commis par les jeunes pour se procurer de la drogue, surtout au stade économique-compulsif. Isabelle, par exemple, fait de la prostitution pour payer sa consommation compulsive de cocaïne, mais en même temps elle doit consommer pour accomplir cette activité sexuelle lucrative. Il y a donc un mouvement circulaire continu entre la drogue et la délinquance pour Isabelle.

En somme, la drogue constitue ou a déjà constitué un accessoire important à la délinquance pour certains jeunes. Pour ces jeunes, la drogue rend plus plaisante ou facilite la commission des délits même si elle constitue, surtout en phase de dépendance à la drogue, la «cause» de leur délinquance.

3.2.3.3 Effet des drogues et violence

Jusqu'à maintenant, il a été surtout question de la délinquance lucrative des jeunes rencontrés, en lien avec leur consommation de drogue. D'ailleurs, les vols représentent la grande majorité des délits commis par ces jeunes. Toutefois, certains d'entre eux ont commis des crimes contre la personne, soit des délits de violence. Le plus souvent, il s'agit de voies de fait, parfois de vols qualifiés, de menaces de mort. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, les jeunes rencontrés accusent rarement l'effet psychoactif des drogues pour expliquer leurs actes de violence. Quelques jeunes attribuent à la drogue une responsabilité plutôt partielle quant à la violence qu'ils ont manifestée dans le passé. D'autres considèrent qu'ils sont plus agressifs lorsqu'ils sont intoxiqués.

David explique qu'il est plus susceptible de se battre lorsqu'il est intoxiqué:

C'est sûr que je vais plus être porté à me battre que quand je suis à jeun, ça c'est un fait ça.

De même, Pamela croît avoir été plus agressive lorsqu'elle consommait de l'alcool:

À minute que je buvais là, comme je me gelais là, comme je perdais la carte, je perdais la carte pis je venais comme agressive là pis tout.

De son côté, Bérénice explique que sa consommation l'a incitée à faire des menaces de mort à son frère (agresseur):

Faque là, dans ma tête, le moyen, quand j'étais gelée, le plus facile c'était de le tuer [son frère]... Pis moi j'étais ben gelée, je venais de me shooter sur l'héroïne... Je pogne un gros couteau de cuisine... Pis là je disais à mes parents: «je vais aller le tuer ton gars, je vais le tuer pour qu'est-ce qu'il m'a fait.» Mais j'étais ben fuckée aussi. Pis là je remontais en haut [chez son frère], j'allais cogner, essayer de défoncer, mais ça marchait jamais, je redescendais. Pis là un moment donné je vois la police qui s'en vient...

Cela étant dit, même si les jeunes sont intoxiqués, ils ne passent pas nécessairement à l'acte; d'autres conditions sont nécessaires. Il faut qu'il y ait un contexte «propice» à la violence. La présence de témoins, en l'occurrence le gang d'amis, peut inciter un jeune à la violence s'il croît que son honneur est en jeu. Pour certains, le sentiment d'avoir été provoqué doit être présent. En ce sens, Stéphane raconte qu'il a agressé le directeur de son école parce que ce dernier avait dit à sa mère ce qu'il avait fait:

Pis un moment donné, ben c'est arrivé que je me suis pogné avec le directeur qui est allé dire plein d'affaires à ma mère, que je battais foule de monde, patiti patata. Un moment donné je suis rentré dans son bureau avec un bat de baseball pis je lui ai dit: «c'est toi que je vais battre.» Pis j'tais gelé, j'tais frustré, faque je lui ai sauté dessus...

Stéphane ne croît donc pas que son intoxication est le seul élément en cause dans cette affaire de violence. Il a agit parce qu'il était furieux contre son directeur d'école, parce que sa mère était maintenant au courant de certains de ses actes délinquants. Son sentiment de colère a d'abord servi d'élément déclencheur de ce voie de fait.

C'est donc ce que le jeune pense et ressent qui peut l'amener au passage à l'acte, non pas uniquement son intoxication. Il faut donc prendre en considération le produit, l'individu et le contexte (Peele, 1985; Brochu, 1997) pour arriver à une compréhension plus réelle de la relation drogue-crime.

Quoi qu'il en soit, le lien psycho-pharmacologique entre la drogue et la délinquance n'a pas été beaucoup évoqué, explicitement, par les jeunes. De toute façon, cette forme d'explication est de plus en plus reconnue en recherche comme inadéquate, simpliste, ou encore incomplète (Roth, 1994; Brochu, 1995a). Le recours à cette forme d'explication psychopharmacologique occupe trop souvent une fonction de déresponsabilisation face à des actes de violence et reflète rarement la réalité (Brochu, 1997). Il peut paraître étrange que les jeunes n'aient pas plus accusé la drogue d'avoir causé leur délinquance, qu'ils ne se soient pas servis davantage de cette excuse. Sont-ils conscients qu'il s'agit d'une explication simpliste? Peut-on penser que le contexte du récit de vie, dans le cadre d'une recherche qui leur garantit l'anonymat et la confidentialité, soit responsable de cette constatation? Dans un cadre clinique ou juridique, ou même lors d'une discussion avec un proche, est-ce que les jeunes auraient tenu le même discours? Ces questions demeurent sans réponses.

3.2.3.4 Un lien mitigé

Quelques jeunes affirment qu'ils ne voient pas de lien du tout entre leur délinquance et leur consommation de drogues. D'autres expliquent que ce lien passe par l'intermédiaire de leur association à des groupes de pairs. Oscar raconte à cet effet:

Ça peut-être un lien quelconque [drogue et crime] à cause des fréquentations, avec le monde avec qui tu te tiens, tu es plus porté à faire les fous comme eux, mais c'était surtout pour faire le party.

Tout se passe comme si l'association à certains gangs impliquait nécessairement, aux yeux des jeunes, un engagement à la fois dans la délinquance et dans la consommation de drogues illicites, en somme dans toutes activités «interdites» ou déviantes. Il semble ainsi s'opérer une sorte d'influence mutuelle entre les jeunes d'un même groupe quant à l'adoption de comportements déviants, comme si leur honneur était en jeu ainsi que leur appartenance au groupe. En ce sens, comme on l'a déjà vu, Jocelyn explique qu'il ne volait pas pour subvenir à sa consommation de drogues mais bien pour ne pas avoir l'air peureux («pussy») auprès de ses «chums». Dans le même sens, David raconte qu'en présence de ses «chums» il ne veut pas avoir l'air «têteux», ce qui le pousse à faire des délits:

Tsé je me bats pis je fais des vols quand je suis avec mes amis... Tsé comme genre avec mes amis je ne veux pas montrer le David qui est respectueux tout ça, tsé ça va avoir l'air ben trop têteux, tsé voyons donc... Parce que tu me verrais dehors là, pis avec mes amis, pis je t'enverrais chier pis je ne te connaîtrais même pas...

Cette observation tient aussi pour certaines filles de notre échantillon. Pamela, par exemple, explique qu'elle consommait et qu'elle faisait des délits pour faire comme ses amis, pour qu'ils la trouvent aussi «cool» qu'elle les trouve «cool»:

Pis là je me suis fait d'autres amis là qui consommaient. Pis là je me sentais ben avec eux autres. Au début tsé, parce que je me suis tout le temps tenue avec du monde plus vieux, je voulais leur prouver que genre j'étais plus jeune mais que j'étais aussi vieille qu'eux autres... C'est comme il fallait tout le temps que je prouve que j'étais quelqu'un que je n'étais pas une petite conne. Comme je faisais comme eux autres... tsé ils vont boire une caisse de douze, je vais boire une caisse de douze... Ils volaient, je volais, tsé ça me faisait du cash, pis ces gars-là je les trouvais ben cool. Faque je voulais être ben cool moi aussi là.

Puisque l'adolescence constitue une période de la vie où chacun est en quête d'une identité personnelle, se faire accepter et respecter dans un groupe est souvent très important pour l'estime de soi, et donc pour cette identité qui se forme.

Ainsi, le lien drogue-crime dépendrait en grande partie d'éléments autres, tel que l'association à des pairs déviants. Nous l'avons vu plus haut, une telle association procure les contacts et les ressources nécessaires à l'adoption d'un style de vie déviant et permet d'obtenir le plaisir et l'estime de soi tant recherchés par ces jeunes.

D'autres éléments s'ajoutent ou viennent brouiller la relation drogue-crime. Par exemple, s'agissant de savoir si elle croit qu'il existe un lien entre sa consommation de drogues et sa délinquance, Dina répond que ce lien existe à travers d'autres «conditions» toutes aussi importantes:

Ben je pense que oui [lien drogue-crime], parce qu'avec la drogue que je prenais ben ça donnait plus de cran, ça me donnait plus de courage. Pis j'ai toujours aimé les défis quand j'étais jeune. J'aime encore les défis, mais moins qu'avant tsé, mais quand on me dit: «tu n'es pas game de le faire», je vais le faire. Je pense beaucoup que c'est ça, mais il y a aussi tsé que j'étais beaucoup influençable.

Pour Dina, plusieurs conditions réunies ont entraîné sa déviance, la drogue étant un élément parmi d'autres. Sa consommation de drogues la rendait plus courageuse et lui donnait plus de cran, lui

permettant ainsi de relever plus facilement des défis, voire de commettre des délits, et ce, dans une période de sa vie où elle était influençable, pense-t-elle. Le goût des défis semble être à la base de l'explication qu'elle donne de sa déviance. La drogue n'étant qu'un moyen de relever ces défis.

En somme, pour certains jeunes, le lien drogue-crime paraît très indirect ou mitigé, et parfois même absent à certaines périodes de leur vie. Ces périodes sont caractérisées par un style de vie rempli de sensations fortes, ce que la drogue, la délinquance ainsi que l'association à des pairs déviants leur procurent. De façon parallèle, la délinquance et la drogue occupent alors un rôle tout à fait ludique dans leur vie. Leur rôle respectif tend à se modifier au cours de la trajectoire du jeune.

3.2.3.5 Un lien variable

Les entrevues conduites avec les jeunes délinquants et toxicomanes de l'échantillon nous ont permis de constater qu'il peut s'établir plusieurs types de liens drogue-crime pour une même personne à travers le temps. Par exemple Arianne et Isabelle se sont engagées dans des activités de prostitution d'abord pour se procurer de la drogue, mais bientôt elles ont constaté qu'elles avaient besoin de consommer pour se donner suffisamment de courage lors de ces activités. Ici, on constate que la consommation peut constituer la «cause» du crime comme elle peut en être la «conséquence», selon les circonstances et le moment où se trouve la personne dans sa trajectoire.

D'abord, comme Brochu (1995a) le montre dans son modèle explicatif, la nature du lien drogue-crime semble se modifier à travers le temps et la trajectoire de consommation des jeunes répondants. Comme nous l'avons mentionné plus haut, à l'étape de la consommation occasionnelle, seulement une partie de la délinquance sert à la consommation. À ce stade d'occurrence, la délinquance semble mener à la consommation de drogues puisqu'elle fournit les revenus, les contacts et les connaissances nécessaires à l'usage de psychotropes. Ensuite, les rôles s'inversent à mesure que l'usage régulier et la dépendance s'installent. Au stade de renforcement mutuel, la drogue et le crime s'influencent tour à tour, tandis qu'au stade économique-compulsif, c'est la délinquance qui est au service de la consommation compulsive de drogues illicites plus ou moins

coûteuses. À ce stade de dépendance à la drogue, l'ensemble des délits sont commis pour subvenir aux besoins de consommation. Il va sans dire qu'au cours de sa trajectoire, le jeune consommateur peut ne jamais se rendre au stade économico-compulsif, ou encore, il peut revenir périodiquement aux stades d'occurrence et de renforcement mutuel.

Par ailleurs, nous observons que les jeunes sont parfois intoxiqués lorsqu'ils commettent des délits, et d'autres fois ils ne le sont pas. Ils peuvent consommer expressément pour commettre un délit, soit pour se donner le courage de le faire ou pour rendre l'événement plus amusant. Il arrive toutefois que la décision de commettre un délit et le passage à l'acte surviennent à un moment où le jeune est déjà intoxiqué.

Enfin, comme nous l'avons vu plus haut, la nature des délits reliés à la consommation varie. La consommation régulière de drogue semble plus souvent en lien avec la vente de drogues, alors que la dépendance mène à toutes sortes de délits lucratifs pour ces jeunes.

En terminant sur ce point, mentionnons que notre étude permet de nuancer le modèle explicatif de Brochu (1995a). D'abord nous avons découvert qu'un lien économique existe entre les formes de déviance (drogue-crime) étudiées et mises en relation à tous les stades de consommation des jeunes. Le pouvoir économique des adolescents étant restreint comparativement aux adultes, la criminalité lucrative devient plus rapidement une option pour eux. Par ailleurs, les revenus illégaux des jeunes sont souvent dépensés dans la drogue, puisqu'il s'agit d'une dépense «volatile» qui permet de cacher plus facilement leur implication délinquante à leurs parents et même aux policiers.

Aussi la recherche de sensations fortes ou de plaisir par les jeunes est peu documentée par Brochu (1995a) alors que nous avons vu qu'elle est souvent à la base même de leur implication déviante. La drogue et la délinquance jouent un rôle ludique ou même «amnésique» pour ces jeunes, surtout lorsqu'ils ont de la difficulté à gérer leurs émotions face à un contexte de vie difficile qui leur apporte peu de satisfactions. Les conflits familiaux, la victimisation et l'institutionnalisation (DPJ) sont des problèmes avec lesquels ils ont de la difficulté à composer. La consommation de

psychotropes et la délinquance permettent à ces jeunes de fuir une réalité douloureuse tout en ayant du plaisir.

Enfin, nous avons vu, avec l'exemple de la prostitution d'Isabelle, que même au stade économico-compulsif (dépendance), il peut y avoir un renforcement mutuel qui s'opère entre drogue et délinquance. Le besoin de drogue entraîne des activités de prostitution qui pourtant répugnent les jeunes filles, ce qui les pousse à consommer pendant leurs activités sexuelles lucratives, afin de se donner le courage de s'adonner à cette forme de déviance.

3.2.3.6 Style de vie déviant

Pour plusieurs jeunes rencontrés, les deux types de déviance que sont la délinquance et la consommation de drogues sont étroitement imbriqués l'un dans l'autre, à un point tel qu'il devient parfois impossible, voire dérisoire, de tenter de les distinguer. Comme plusieurs autres jeunes, Normand explique qu'il était souvent sous l'effet des drogues lorsqu'il commettait des délits mais qu'il n'a pas nécessairement consommé pour commettre ces délits. En fait, il paraît difficile de savoir quel type de déviance a entraîné l'autre car, comme il le dit si bien, il était tout le temps intoxiqué: «c'était plus que j'tais tout le temps gelé, je ne peux pas vraiment dire [s'il consommait pour faire des délits ou s'il était déjà intoxiqué lorsqu'il décidait de faire des délits].» Oscar, lui aussi, illustre bien cet état de fait dans son récit:

J'ai fait des intros, j'ai fait du bracage avec des armes, des vols qualifiés pis des voies de fait.
J'tais jamais à jeun là tsé. J'tais tout le temps gelé. Tout le temps sur le buvard là, plus ça allait plus je fumais.

Bien sûr, on peut penser que l'abus ou la dépendance à la drogue peut entraîner des distorsions cognitives importantes et provoquer de la désinhibition chez les jeunes qui les amènerait à commettre des délits. Mais, d'autres conditions sont nécessaires pour expliquer l'agir délinquant. À l'instar de Cormier (1993), nous croyons plutôt que la drogue et la délinquance sont des composantes d'un style de vie plus largement déviant. La délinquance initiale entraîne une consommation occasionnelle. Plus les jeunes abusent de la drogue, plus leur vie s'organise et se

structure autour de la consommation: obtenir sa dose, la consommer, et ne pas en manquer (Cormier, 1993). Or, pour les adolescents, la criminalité lucrative est souvent une condition essentielle à l'obtention de drogues, ne disposant que de moyens légaux alternatifs très limités. C'est ainsi que le style de vie déviant se forme graduellement.

Pour une large part, la prohibition des drogues alimente ce style de vie déviant en accentuant les besoins monétaires liés à la consommation parce qu'elle détermine en grande partie le coût des drogues sur le marché noir mais, surtout, parce qu'elle relègue les jeunes consommateurs à une sous-culture marginale qui leur fournit les habiletés et les contacts nécessaires à l'adoption de ce style de vie, à l'implication à la fois dans la délinquance et la consommation de drogues (Brochu, 1995b).

En terminant, rappelons que les jeunes rencontrés ne se sont pas tous rendus au stade économico-compulsif. Aussi, ils se sont impliqués dans la délinquance à des degrés divers. La criminalité de ces jeunes n'apparaît pas toujours associée à leur consommation, mais quand elle l'est, la nature du lien relève principalement de considérations économiques. Enfin, pour ces jeunes, le lien drogue-crime varie en fonction de leur trajectoire de consommation, du contexte qui se présente à eux et, surtout, de leur histoire de vie. Il faut comprendre leur itinéraire comme étant l'adoption graduelle d'un style de vie déviant.

CONCLUSION

Nos résultats montrent qu'il faut entrevoir le cheminement des jeunes vers un style de vie déviant comme étant relié aux significations que les jeunes accordent aux différents événements de leur vie. Cette signification découle de la nature des événements vécus, dépend du moment où ils surviennent et s'arrime aux sentiments qu'ils provoquent chez les jeunes. Nous avons observé que les jeunes répondants accordent une importance à l'enchaînement chronologique des événements qu'ils ont vécus. Aussi, dans bien des cas, ils structurent leur discours autour d'un événement marquant (ou de quelques-uns) qui constitue(nt) un ou des points tournants dans leur cheminement vers un style de vie déviant. Seul le jeune peut nous dire si tel événement a eu une influence, voire a été déterminant, dans la construction de son itinéraire. Nous l'avons constaté à maintes reprises, l'interprétation que les jeunes font des événements qu'ils vivent est très personnelle et parfois inattendue. Nous retenons alors qu'il faut céder la parole aux jeunes pour être en mesure de vraiment bien comprendre les modalités et le sens de leur engagement dans un style de vie déviant. Nous avons donc analysé le point de vue des jeunes délinquants et toxicomanes de notre échantillon quant aux raisons qu'ils évoquent pour expliquer leur délinquance et leur consommation de drogues, quant au sens de leur engagement dans un style de vie déviant.

Essentiellement, nous retenons du discours des jeunes rencontrés que le plaisir et l'oubli sont les motivations principales à commettre des délits et à consommer des drogues. Il semble que l'association à des pairs déviants, le climat familial, la victimisation et la prise en charge par la DPJ sont, pour leur part, à leur façon et dans une certaine mesure, des sources de motivation qui procurent plaisir et amnésie associés à l'engagement dans un style de vie déviant. En fait, les sentiments positifs que l'appartenance à un groupe de pairs déviants leur procurent, tels que le plaisir et la valorisation de soi, poussent les jeunes à s'engager dans des activités déviantes. Un peu de la même façon, mais agissant à l'inverse, les problèmes familiaux, la victimisation et la prise en charge par la DPJ provoquent, pour certains, des sentiments négatifs d'abandon ou d'injustice subie qui entraînent une faible estime de soi qui les poussent à s'associer à des personnes, des groupes, voire des activités déviantes qui les valorisent.

L'analyse des liens drogue-crime qui apparaissent dans l'histoire des jeunes répondants révèle qu'il existe des liens variables selon leur trajectoire de consommation. Le lien le plus fréquemment évoqué est de nature économique, c'est-à-dire qu'ils s'adonnent à une criminalité lucrative pour subvenir à leurs besoins de consommation. Ce lien économique est présent à toutes les phases de consommation des jeunes en raison de leurs faibles avoirs et pouvoir financiers. Il est toutefois accentué chez les jeunes qui développent une dépendance à une drogue, particulièrement une drogue coûteuse et dépendogène comme la cocaïne ou l'héroïne.

Il arrive aussi que les jeunes consomment pour commettre des délits afin de les rendre plus amusants ou de se donner le courage de les exécuter. Plus rarement, quelques jeunes croient que leur consommation de drogue est responsable de certains actes de violence qu'ils ont commis. Enfin, certains jeunes considèrent que leurs délits et leur consommation de psychotropes sont liés à travers d'autres éléments tels que leur association à des pairs déviants.

Quoi qu'il en soit, la drogue, la délinquance et les liens qui se forment graduellement entre les deux composent un style de vie plus largement déviant pour ces jeunes. En effet, nous avons vu que ces formes de déviance sont étroitement liées: initialement, la délinquance lucrative fournit les moyens, les connaissances et l'argent nécessaires à la consommation, puis, plus la consommation devient régulière et éventuellement dépendante, plus les jeunes commettent des délits lucratifs pour subvenir à leurs besoins de consommation. Souvent inter reliées, la délinquance et la drogue composent, pour une large part, le style de vie de ces jeunes. Ce style de vie déviant leur fournit le plaisir ludique et ou «amnésique» ainsi que l'estime de soi qu'ils recherchent étant donné l'interprétation qu'ils font des événements qu'ils ont vécus, interprétation qui rallie la nature des événements de leur vie, le moment où ils sont survenus et les sentiments qu'ils ont provoqués chez les jeunes.

Ces notions de motivation, de signification et d'interprétation sont fidèles à une perspective centrée sur le rôle de l'acteur social. Elles ont l'avantage de rendre davantage justice à l'influence que les jeunes peuvent avoir sur leur propre trajectoire que la notion de facteurs de risque, par exemple, qui en fait des acteurs passifs subissant en quelque sorte les coups du sort. Il faut donc jeter un regard

sur la vision personnelle que les jeunes ont de leur itinéraire pour obtenir une vision plus globale et compréhensive de leur cheminement vers un style de vie déviant et du sens qu'ils lui donnent.

- Implications pratiques

Nos résultats montrent qu'il faudrait peut-être moins centrer notre attention et nos interventions sur le comportement en tant que tel, et plutôt cibler la réalité telle que perçue par les jeunes eux-mêmes, s'intéresser à leur point de vue. Travailler avec eux sur les perceptions qu'ils ont de leur vécu constitue une avenue, de notre point de vue, fort prometteuse en termes d'intervention permettant d'atteindre les sources mêmes de leur déviance. À cet égard, le récit de vie nous apparaît un moyen intéressant d'obtenir ce genre d'information parce qu'il s'agit d'une forme d'entrevue qui laisse la parole aux jeunes, qui est dépourvue de jugement moral ou de tentatives de responsabilisation, de confrontations. D'abord, le récit de vie est une forme d'entrevue qui respecte l'intégrité de la personne, alors que nous savons que le respect est une forme de valorisation importante pour ces jeunes qui, bien souvent, s'estiment très peu. Le récit de vie est moins intrusif qu'un questionnaire par exemple. Le jeune décide par lui-même de parler de choses très personnelles, ça ne lui est pas imposé par des questions très précises ou par des allusions à des éléments contenus dans son dossier. Ainsi, une relation de confiance s'établirait plus facilement entre les jeunes et les éducateurs par exemple.

Nous savons toutefois que le caractère non volontaire du placement des jeunes, en centres jeunesse du moins, constitue peut-être un obstacle à l'obtention d'un discours «ouvert» de leur part. Nous savons aussi que l'intervention ne se fait pas nécessairement dans un cadre confidentiel et anonyme, le fonctionnement et les contraintes organisationnels faisant en sorte que l'équipe de travail doit être au courant du cas de chaque jeune. L'intervieweur, dans le cadre d'un récit de vie, joue davantage le rôle de confident. Or, le fait que d'autres personnes soient mises au courant du contenu des entrevues pourrait brimer la relation de confiance entre le jeune et l'intervenant-intervieweur et avoir un effet pervers en amenant le jeune à se refermer plus que jamais. Malgré ces dangers, peut-être serait-il possible d'employer le récit de vie dans un cadre clinique, du moins au cours des

premières phases de l'intervention auprès des jeunes et préférablement avec un éducateur leur étant assigné. Sans aucun doute, comprendre le cheminement du jeune dans une perspective phénoménologique qui accorde une importance centrale à son interprétation fournirait une base très pertinente à l'intervention. Il serait alors possible de travailler à modifier avec eux la perception qu'ils ont de certains événements vécus, de les aider à les «prendre moins personnel», moins négativement, de leur faire voir tous «les côtés de la médaille». En travaillant sur les perceptions et significations associées on peut certainement parvenir à changer de façon durable les attitudes et les comportements.

Terminons en disant qu'on s'intéresse beaucoup à ce que les jeunes font, à leurs mauvais coups plus souvent qu'autrement. Il faut comprendre que ce qu'ils font est lié de très près à ce qu'ils sont, et donc à ce qu'ils vivent et surtout à comment ils le vivent. Les jeunes ne sont pas des êtres passifs, ils participent à la définition de leur vie à leur façon, à travers leur propre logique qui, elle, découle en grande partie des émotions qu'ils ressentent au fil du temps et des événements. Pour comprendre le cheminement vers un style de vie déviant, il faut étudier le point de vue des jeunes concernés car c'est ce point de vue qui explique leur comportement en fin de compte, pas le nôtre!

LISTE DES RÉFÉRENCES

- Alterman, A. (1988). Patterns of Familial Alcoholism, Alcoholism Severity, and Psychopathology, The Journal of Nervous and Mental Disease, 176 (3), 167-175.
- Ball, J.C., Shaffer, J.W., Nurco, D.N. (1983). The Day to Day Criminality of Heroin Addicts, in Baltimore: a study in the Continuity of Offence Rates, Drug and Alcohol Dependence, 12, 119-142.
- Becker, H.S. (1963). Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance. New York: Free Press
- Binion, V.J. (1982). Sex Differences in Socialization and Family Dynamics of Female and Male Heroin Users, Journal of Social Issues, 38 (2), 43-57.
- Blumer, H. (1969). Symbolic Interactionism: Perspective and Method. New Jersey: Prentice-Hall.
- Brochu, S. (1995a). Drogue et criminalité: une relation complexe. Collection perspectives criminologiques. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Brochu, S. (1995b). La relation drogue-crime dans un pays en guerre. Revue internationale de criminologie et de police technique, XLVIII (2), 159-166.
- Brochu, S. (1997). Drogues et criminalité: Point de vue critique sur les idées véhiculées. Déviante et Société, 21 (3), 303-314.
- Brunelle, N., Cousineau, M.-M., Brochu, S. (1997a). Cheminement vers un style de vie déviant: pré-expérimentation. Centre international de criminologie comparée.
- Brunelle, N., Cousineau, M.-M., Brochu, S. (1997b). Comprendre le jeune délinquant à travers son histoire de vie. Psychologie Québec, 14 (3), 19-22.
- Cohen, A.K. (1955). Delinquent Boys: The Culture of the Gang. New York: The Free Press.
- Collison, M. (1996). In Search of the High Life, British Journal of Criminology, 36, (3), 428-444.
- Cormier, D. (1993). Toxicomanies: styles de vie. Montréal: Méridien.
- Covington, J. (1985). Gender Differences in Criminality among Heroin Users, Journal of Research in Crime and Delinquency, 22 (4), 329-354.
- Cusson, M. (1989). Délinquants pourquoi?, Montréal: Bibliothèque québécoise.
- Cusson, M. (1992). Traité de sociologie, in Boudon, R. Déviante. Paris: Presses universitaires de France.

da Agra, C. (1986). Science, Maladie Mentale et Dispositifs de l'Enfance: du paradigme biologique au paradigme systémique. Lisbonne: Instituto Nacional de Investigaçao Cientifica.

Debuyst, C. (1989). Acteur social et délinquance. Bruxelles: Pierre Mardaga.

Dembo, R., Dertke, M., Borders, S., Washburn, M., Schmeidler, J. (1988). The Relationship between Physical and Sexual Abuse and Tobacco, Alcohol, and Illicit Drug Use among Youths in a Juvenile Detention center. The International Journal of the Addictions, 23, (4), 351-378.

Dembo, R., Williams, L., Schmeidler, J., Berry, E., Wothke, W., Getreu, A., Wish, E.D., Christensen, C. (1992a). A Structural Model Examining the Relationship between Physical Child Abuse, Sexual Victimization, and marijuana/hashish Use in Delinquent Youth: a Longitudinal Study, Violence and Victims, 7, (1), 41-62.

Dembo, R., Williams, L., Wothke, W., Schmeidler, J., Brown, C.H. (1992b). The Role of Family Factors, Physical Abuse, and Sexual Victimization Experiences in High-Risk Youth's Alcohol and other Drug Use and Delinquency: a Longitudinal Model, Violence and Victims, 7, (3), 245-266.

Dembo, R., Williams, L., Schmeidler, J. (1994). Cocaine Selling among Urban Black and White Adolescent Males. The International Journal of the Addictions, 29(14), 1813-1834.

De Robertis, C., Pascal, H. (1987). L'intervention collective en travail social. Paris: Le Centurion.

Deslauriers, J.-P., Kérésit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative, in J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pirès, eds, La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal: Gaëtan Morin. 85-111.

Desmarais, D., Grell, P. (1986). Les récits de vie: théorie, méthode et trajectoires types. Montréal: Éditions Saint-Martin.

Donovan, J.E., Jessor, R., Costa, F.M. (1988). Syndrome of Problem Behavior in Adolescence: A replication. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 56,(5), 762-765.

Durkheim, E. (1956). Les règles de la méthode sociologique, Paris: Presses universitaires de France.

Fagan, J., Weis, J.G., Cheng, Y.T. (1990). Delinquency and Substance Use among Inner-City Students. Journal of Drug Issues, 20(3), 351-402.

Faupel, C.E. (1991). Shooting Dope: Career Patterns of Hard-Core Heroin Users. Gainesville: University of Florida Press.

Fréchette, M. et LeBlanc, M. (1987). Délinquances et délinquants. Boucherville: Gaëtan Morin.

Ghiglione, R., Matalon, B. (1978). Les enquêtes sociologiques: théories et pratiques. Paris: A. Colin.

Giorgi, A. (1997). De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines: théorie, pratique et évaluation, in J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pirès, eds, La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal: Gaëtan Morin. 341-364.

Goffman, E. (1969). Asiles. Paris: Minuit.

Goldstein, P.J. (1987). Impact of Drug-Related Violence, Public Health Report, 102, 625-627.

Groulx, L.-H. (1997). Contribution de la recherche qualitative à la recherche sociale, in J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pirès, eds, La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal: Gaëtan Morin. 55-82.

Hawkins, J.-D., Catalano, R.F., Miller, J.Y. (1992). Risk and Protective Factors for Alcohol and other Drug Problems in Adolescence and Early Adulthood: Implications for Substance Abuse Prevention, Psychological Bulletin, 112, (1), 64-105.

Houle, G. (1997). La sociologie comme science du vivant: l'approche biographique, in J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pirès, eds, La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal: Gaëtan Morin. pp XXX-XXX.

Hundelby, J.D., Mercer, G.W. (1987). Family and Friends as Social Environments and their Relationship to Young Adolescent's Use of Alcohol, Tobacco, and Marijuana. Journal of Marriage and the Family, 49, (1), 151-164.

Husserl, E. (1950). Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures. Paris: Gallimard.

Kaplan, H.B. (1995). Drugs, Crime, and Other Deviant Adaptations. H. B. Kaplan (Ed.), Drugs, Crime, and Other Deviant Adaptations Longitudinal Studies (pp. 3-48). New York: Plenum Press.

Lemert, E.M. (1967). Human Deviance, Social Problems and Social Context. New Jersey: Prentice-Hall.

Liska, A.E. (1987). Perspectives on deviance. New Jersey: Prentice-Hall.

Lombroso, C. (1918). Crime: Its Causes and Remedies. Boston: Little, Brown and Company.

Matza, D. (1969). Becoming Deviant. New-Jersey: Prentice-Hall.

Mayer, R., Ouellet, F. (1991). Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux. Boucherville: Gaëtan Morin.

Merton, R.K. (1938). Social Structure and Anomie. American Sociological Review, 3, 672-682.

Miller, N.S. (1991). The Pharmacology of Alcohol and Drug of Abuse and Addiction, New-York: Springer-Verlag.

Natanson, M. (1968)., A Study in Philosophy and the Social Sciences, in M. Nijhoff, Den Haag (Eds). Literature, Philosophy, and the Social Sciences: Essays in Existentialism and Phenomenology. 155-166.

Normand, N., Brochu, S. (1993). Adolescents, psychotropes, activité criminelle, contexte environnemental. Montréal: Centre international de criminologie comparée.

Osgood, D.W., Wilson, J.K., O'Malley, P.M., Bachman, J.G., Johnston, L.D. (1996). Routine Activities and Individual Deviant Behavior. American Sociological Review, 61(4), 635-655.

Parsons, T. (1951). The Social System. New York: The Free Press of Glencoe.

Peele, S. (1985). The Meaning of Addiction: Compulsive Experience and its Interpretation. Massachussets: Lexington Books.

Pirès, A.P. (1997a). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales, in J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pirès, eds, La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal: Gaëtan Morin. 1-54.

Pirès, A.P. (1997b). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique, in J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pirès, eds, La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal: Gaëtan Morin. 113-169.

Pirès, A., Digneffe, F. (1992). Vers un paradigme des inter-relations sociales? Pour une reconstruction du champ criminologique, Criminologie, XXV, 2, 13-47.

Roth, J.A. (1994). Psychoactive Substances and Violence. National Institute of Justice-Research in Brief. U.S. Department of Justice.

Schutz, A. (1987). Le chercheur et le quotidien: Phénoménologie des sciences sociales. Paris: Méridiens Klincksieck.

Sheldon, W.H. (1949). Varieties of Delinquent Youth. New York: Harper.

Simons, R.L., Conger, R.D., Whitbeck, L.B. (1988). A Multistage Social Learning Model of the Influences of Family and Peers upon Adolescent Substance Abuse, Journal of Drug Issues, 18, (3), 293-315.

Taylor, A. (1998). Needlework: the Lifestyle of Female Drug Injectors, Journal of Drug Issues, 28 (1), 77-90.

Tolone, W.L., Tieman, C.R. (1990). Drugs, Delinquency and «Nerds»: are Loners Deviant?, Journal of Drug Education, 20, (2), 153-162.

Tousignant, M., Payette, T. (1997). Suicide et toxicomanie: deux phénomènes interreliés. Comité permanent de lutte à la toxicomanie.

ANNEXE I

**PROJET EN BREF
VOLET CENTRES JEUNESSE**

Où: Centres jeunesse de Montréal (Cité des Prairies (unité l'Aube en particulier (toxicomanie)), Mont St-Antoine, centres où se trouvent les jeunes filles)

Quand: juillet à octobre 1997

Qui:

- garçons et filles;
- 16 à 18 ans;
- québécois d'origine;
- francophones;
- placement ordonné en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants (LJC)*;
- volontaires (feuille de consentement).

Combien: à déterminer selon le principe de saturation des informations recherchées qui prévaut en méthodologie qualitative. Il est probable qu'une dizaine d'entrevues doivent être effectuées dans l'ensemble des centres jeunesse mentionnés ci-haut, dont au moins trois avec des jeunes filles.

Comment:

- méthode des histoires de vie: entrevue semi-directive avec consigne de départ et quelques thèmes plus précis à explorer. Je veux que les jeunes me racontent leur vie en détail. Pas vraiment sous la forme d'un questionnaire, toutefois, si les jeunes sont "bloqués" à certains moments de l'entrevue, je leur pose des questions de relance, je les aide. **Je veux qu'ils me racontent une histoire, leur histoire;**
- une seule entrevue d'une durée maximale de deux heures;
- entrevue enregistrée selon les règles de confidentialité habituelles: d'aucune façon le répondant ne pourra être identifié; seule l'équipe de recherche aura accès au matériel; les données ne serviront qu'à la réalisation de cette étude à moins d'autorisations ultérieurement et distinctement consenties (feuille d'engagement à la confidentialité signée et remise aux jeunes);

(Suite page suivante-->)

Projet de doctorat: Cheminement vers un style de vie déviant

- 10\$ seront remis aux jeunes répondants à la fin de l'entrevue¹. Selon la volonté des chefs d'unité, l'argent pourra être remis directement aux jeunes ou encore à un intervenant sur place qui mettra l'argent dans le "compte" du jeune (une feuille de reçu devra être signée);
- les entrevues seront effectuées à un moment opportun pour le jeune et pour le personnel concernés.

Besoins:

- autorisations nécessaires;
- personnes-ressource dans les centres en question;
- que les responsables des unités concernés: 1) présentent brièvement mon étude (informations fournies à la page précédente ("comment")) aux jeunes qui correspondent aux critères énumérés ci-haut; 2) qu'ils leur demandent s'ils sont intéressés à me rencontrer, 3) et que je sois contactée (coordonnées ci-bas) afin de fixer une date et une heure d'entrevue à la convenance de chacun;
- accès aux jeunes en question;
- accès à un local fermé (avec prise de courant) pour faire les entrevues.

Merci à l'avance pour votre collaboration,

Natacha Brunelle
étudiante au doctorat
École de criminologie
Université de Montréal
514-727-3769 (maison)
514-281-2121-2- ext.4043 (travail)
514-343-6111 ext.3675 (université)

¹ Grâce à une subvention de recherche de la Fondation Cité des Prairies (fonds Bruno M. Cormier) et à une bourse d'étude du RISQ.

**PROJET EN BREF
VOLET CENTRE POUR JEUNES TOXICOMANES**

- Où:** Centres pour jeunes toxicomanes (Montréal)
- Quand:** mai à septembre 1997
- Qui:**
- garçons et filles;
 - 16 à 18 ans;
 - québécois d'origine;
 - francophones;
 - pas mis sous garde dans un centre jeunesse au moment de la rencontre;
 - volontaires (feuille de consentement).
- Combien:** à déterminer selon le principe de saturation des informations recherchées qui prévaut en méthodologie qualitative. Il est probable qu'une dizaine d'entrevues doivent être effectuées, dont au moins trois avec des jeunes filles.
- Comment:**
- méthode des histoires de vie: entrevue semi-directive avec consigne de départ et quelques thèmes plus précis à explorer. Je veux que les jeunes me **racontent** leur vie en détail. Pas vraiment sous la forme d'un questionnaire, toutefois, si les jeunes sont "bloqués" à certains moments de l'entrevue, je leur pose des questions de relance, je les aide. **Je veux qu'il me raconte une histoire, leur histoire**;
 - une seule entrevue d'une durée maximale de deux heures;
 - entrevue enregistrée selon les règles de confidentialité habituelles: d'aucune façon le répondant ne pourra être identifié; seule l'équipe de recherche aura accès au matériel; les données ne serviront qu'à la réalisation de cette étude à moins d'autorisations ultérieurement et distinctement consenties (feuille d'engagement à la confidentialité signée et remise aux jeunes);
 - 10\$ seront remis aux jeunes répondants à la fin de l'entrevue¹ (une feuille de reçu devra être signée);
 - les entrevues seront effectuées à un moment opportun pour le jeune et pour le personnel concernés.

¹ Grâce à une subvention de recherche de la Fondation Cité des Prairies (fonds Bruno M. Cormier) et à une bourse d'étude du RISQ.

Projet de doctorat: Cheminement vers un style de vie déviant

- Besoins:**
- autorisations nécessaires;
 - personnes-ressource;
 - que les personnes responsables: 1) présentent brièvement mon étude (informations fournies à la page précédente ("comment")) aux jeunes qui correspondent aux critères énumérés ci-haut; 2) qu'ils leur demandent s'ils sont intéressés à me rencontrer, 3) et que je sois contactée (coordonnées ci-bas) afin de fixer une date et une heure d'entrevue à la convenance de chacun;
 - accès aux jeunes en question;
 - accès à un local fermé (avec prise de courant) pour faire les entrevues.

Merci à l'avance pour votre collaboration,

Natacha Brunelle
étudiante au doctorat
École de criminologie
Université de Montréal
514-727-3769 (maison)
514-281-2121 ext.4043 (travail)
514-343-6111 ext.3675 (université)

ANNEXE II

Les Centres jeunesse de Montréal

Formulaire de consentement

Nom du (de la) chercheur(e): Natacha Brunelle
Université de Montréal
École de criminologie

Titre de la recherche: *Cheminement vers un style de vie déviant.*

But de la recherche: Le but général de cette recherche est de comprendre comment les jeunes s'insèrent dans un style de vie déviant.

Modalités de la recherche: La chercheuse fera une entrevue avec le jeune d'une durée d'environ 1h30. Les entrevues seront enregistrées et le contenu sera confidentiel. Une somme de 10\$ sera remise aux jeunes pour leur participation à l'étude.

Nom du jeune: _____
(en lettres moulées)

Il est bien entendu que tu es tout à fait libre d'accepter ou de refuser de participer à cette étude et que tu peux revenir sur ta décision, te retirer en tout temps ou mettre fin à la rencontre, sans que cela n'entraîne aucune conséquence dans les services d'aide que tu reçois habituellement. Le (la) chercheur(e) s'engage à ce que la confidentialité soit respectée et qu'en aucun moment ton nom ne sera mentionné ou ce dont tu lui feras part personnellement. Si tu as des questions, tu peux les poser au (à la) chercheur(e) directement ou demander à ton intervenant de communiquer avec Mme Christiane Goulet au 855-5039. Si tu acceptes de participer, pourrais-tu signer ce formulaire, s.v.p.

J'ACCEPTÉ DE PARTICIPER À CETTE ÉTUDE.

Signature du jeune

Date: _____



FEUILLE DE CONSENTEMENT

Par la présente, je, _____, consens à rencontrer Natacha Brunelle pour participer à son étude, laquelle m'a été expliquée, à condition que tous les renseignements, enregistrés ou non, soient gardés parfaitement anonymes et confidentiels.

Par la présente, je, Natacha Brunelle, étudiante au doctorat en criminologie et agente de recherche à l'Université de Montréal, m'engage à ce que les renseignements obtenus lors de l'entrevue, enregistrés ou non, ainsi que l'identité du répondant soient gardés parfaitement anonymes et confidentiels; seuls les membres de l'équipe de recherche auront accès au matériel recueilli et les données ne serviront qu'aux fins de la présente étude à moins d'autorisations ultérieurement et distinctement consenties.

Natacha Brunelle

signature du répondant

Date: _____

ANNEXE III

FEUILLE DE REÇU

J'atteste que Natacha Brunelle m'a bien remis 10\$ pour ma participation à son étude.

Répondant: _____

Témoin: _____

Date: _____

ANNEXE IV

Tableau II: Âge et provenance des répondants

Noms	Provenance	Âge
Antoine	Centre jeunesse	17
Christian	Centre jeunesse	17
Denis	Centre jeunesse	16
François	Centre jeunesse	16
Guillaume	Centre jeunesse	18
Isabelle	Centre jeunesse	16
Jonathan	Centre de toxicomanie	16
Lilianne	Centre de toxicomanie	16
Nathan	Centre jeunesse	18
Oscar	Centre jeunesse	18
Rachel	Centre de toxicomanie	16
Bérénice	Centre jeunesse	17
Catherine	Centre jeunesse	17
Dina	Centre jeunesse	16
Étienne	Centre jeunesse	18
Franco	Centre jeunesse	17
Geneviève	Centre de toxicomanie	17
Jocelyn	Centre jeunesse	17
Louis	Centre jeunesse	17
Mathias	Centre de toxicomanie	17
Normand	Centre de toxicomanie	16
Pamela	Centre de toxicomanie	16
Valérie	Centre de toxicomanie	17
Simon	Centre de toxicomanie	17
Sacha	Centre jeunesse	17
Arianne	Centre de toxicomanie	16
Stéphane	Centre jeunesse	17
David	Centre jeunesse	16

ANNEXE V

FICHE SIGNALÉTIQUE

numéro de l'entrevue: _____
date de l'entrevue: _____
heure du début: _____ heure de fin: _____
durée: _____
lieu de l'entrevue: _____
remarques concernant l'entrevue: _____

date de naissance: _____
âge: _____
sexe: _____
origine ethnique: _____
ville d'origine: _____
quartier actuel: _____

type de famille: _____
nombre de frères et soeurs: _____
occupation des parents: _____
départ volontaire du foyer familial: _____

dernière année de scolarité complétée: _____
situation d'emploi: _____

âge de la première infraction (LJC): _____ type: _____
nombre de placements antérieurs en centre d'accueil (LJC): _____
(LPJ): _____

âge de la première consommation:
alcool: _____
drogue: _____ laquelle: _____
consommation d'alcool actuelle: occasionnelle ___
régulière ___
quotidienne ___
consommation de drogue préférée (_____): occasionnelle ___
régulière ___
quotidienne ___
type(s) de drogue déjà consommée(s): _____

traitements antérieurs suivis pour abus d'alcool ou de drogue: _____

Centres jeunesse

motif du placement actuel: _____
combien de temps écoulé depuis le début du placement actuel: _____
durée du placement en cours: _____

Centres pour jeunes toxicomanes

temps écoulé depuis le début du traitement actuel: _____
motif de la demande de traitement: _____

Maisons de jeunes

fréquente les maisons de jeunes depuis combien de temps: _____
motifs de fréquentation: _____

remarques concernant la situation du jeune: _____

